L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5265 - VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026



COP 31

Le Congo poursuivra ses engagements

Dans son message à l'occasion de la 31e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Cop31), à Antalya en Türkiye, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a réitéré la détermination du Congo à jouer pleinement sa partition.

« *La République du Congo poursuivra ses engagements à travers sa contribution déterminée au niveau national, en conciliant la réduction des émissions, l'adaptation aux changements climatiques et la sécurité alimentaire, pour une planète préservée, au service des générations futures* », a déclaré le chef de l'État.

Page 16

DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ

Vaincre les difficultés techniques



La modernisation des infrastructures électriques constitue l'un des principaux leviers pour améliorer la desserte en énergie au Congo. Alors que le pays dispose de capacités de production importantes, le transport et la distribution de l'électricité restent confrontés à des difficultés techniques et commerciales qui pénalisent les ménages et les entreprises.

Cette problématique a figuré au cœur de l'échange à Brazzaville entre le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, et une délégation de la Banque mondiale conduite par Cheick Fantamady Kanté.

Page 4

COMORES-CONGO

Les Diables rouges jouent leur va-tout



Les Diables rouges à l'entrainement

Dernier de leur groupe avec un seul petit point après deux journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2027, les hommes de Claude Le Roy doivent éviter une nouvelle contre-performance aujourd'hui contre les Comores pour se maintenir dans la course vers la Coupe d'Afrique des Nations 2027.

LUTTE CONTRE LE MPOX

Les relais communautaires mobilisés

Face à la persistance de l'épidémie de Mpox sur le territoire national, les autorités sanitaires ont renforcé la sensibilisation des délégués des districts sanitaires et des relais communautaires afin d'améliorer la surveillance épidémiologique, la prévention et favoriser une détection rapide des cas suspects.

Page 11

Éditorial

Double défi

Page 2

ÉDITORIAL

Double défi

La République du Congo, tout comme la région Afrique centrale, est confrontée à un double défi du marché de l'emploi : d'une part, accélérer la création d'emplois pour absorber une population active en forte expansion ; d'autre part, agir pour faire en sorte que ceux-ci soient mieux rémunérés, plus stables et porteurs de perspectives.

Pour répondre à ces enjeux, le pays est appelé à adopter un nouveau modèle de croissance fondé sur le développement des petites, moyennes et grandes entreprises, véritables moteurs de productivité et de création de professions. Les modèles actuels ayant montré des faiblesses, il est aujourd'hui impérieux de bâtir une nouvelle stratégie de croissance plus inclusive axée sur la productivité et capable de générer des gagne-pains de qualité dans tous les secteurs.

Dans cette perspective, la création d'emplois dépendra de la capacité de nos gouvernants à réduire les coûts liés à l'environnement des affaires. Le but étant de permettre aux entreprises existantes de se développer et d'encourager l'implantation de nouvelles entités à forte croissance sur le marché local. Pour y parvenir, il est essentiel de lever la contrainte structurelle qui freine le développement du secteur privé, en adoptant des politiques adaptées.

En clair, il est nécessaire de mettre en œuvre à court, moyen et long terme une stratégie globale qui promeut l'emploi par le biais d'une transformation des mentalités. D'où l'urgence de créer des opportunités immédiates pour les personnes entrant sur le marché du travail ou en quête d'emplois pérennes.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Plaidoyer pour la parité homme-femme

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a échangé le 11 novembre à Brazzaville avec une délégation du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui a sollicité son implication pour l'atteinte de la parité homme-femme en République du Congo.



Isidore Mvouba s'entretenant avec la délégation des femmes de l'APF/DR

Séjournant au Congo dans le cadre du séminaire parlementaire du Réseau des femmes parlementaires de l'APF qui s'est tenu sur le thème « Le leadership des femmes en politique et la participation des femmes à la gouvernance locale », la délégation a présenté à Isidore Mvouba les conclusions de cette rencontre de deux jours. *« Nous venons d'être reçus par le président de l'Assemblée nationale à la suite du séminaire qui a débuté hier. Nous avons pu échanger sur ce que nous avons reçu des députés, sur les thématiques qui ont été abordées, le point sur les dispositifs de loi par rapport à la femme, mais aussi sur la parité homme-femme et les perspectives que les députés peuvent avoir demain pour qu'ils atteignent la parité »*, a expliqué Laure Baflan Donwahi, membre du comité directeur du Réseau des femmes de l'APF.

En effet, l'article 17 de la Constitution du 25 octobre 2015 garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives. Ainsi, la loi électorale a fixé à 30% le seuil plancher concernant les fonctions électives au Parlement. Un pourcentage qui est encore loin d'être atteint à l'Assemblée nationale puisqu'au sortir des élections législatives de 2022, seules vingt et une femmes avaient été élues sur les 151 députés, soit environ 14%. Lors de la précédente législature, elles étaient seize, soit 11%. C'est au Sénat où le quota a été atteint d'autant plus que la représentativité des femmes est passée de quinze à vingt-deux en 2023, soit 30% des effectifs. *« Le message fort que nous avons apporté auprès du président de l'Assemblée nationale, c'est de faire un plaidoyer pour toutes les institutions politiques et gouvernementales pour que la femme y soit représentée. Le président est tout à fait en adéquation de ce que nous lui avons dit. Il nous a écoutés et nous a dit que c'est un peu normal puisque la femme représente 52% de la population au Congo. Il a pris note et c'est à sa demande aussi que nous sommes là et il était favorable à la poursuite des formations en faveur des députés congolais »*, a conclu la sénatrice ivoirienne, maire de Mayo, Laure Baflan Donwahi.

Notons que le président actif de la section APF-Congo, Isidore Mvouba, et cette délégation ont réaffirmé leur volonté commune de faire de la question de parité un défi majeur, surtout à l'orée des élections législatives et locales de 2027.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV
Coordonnateur: Quentin Loubou
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES
Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayououlo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière: Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

**Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com*

MÉMOIRE

Célébration de la date du 11 novembre 1918

Le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, et l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, accompagnés du maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, et du secrétaire général de l'Office national des anciens combattants, David Wissika, ont déposé, le 11 novembre, des gerbes de fleurs au pied de la stèle érigée pour marquer la fin de la Première Guerre mondiale.

Hautement symbolique, le 108e anniversaire de l'armistice du 11 novembre s'est déroulé en présence de l'attaché de défense de l'ambassade de France, le colonel Thomas Cassan, des autorités congolaises et françaises, des responsables des Forces armées congolaises et des anciens combattants.

Il a été marqué par la lecture des lettres d'André Fribourg au journal l'Opinion (1915) et des extraits du carnet de Maurice Genevoix (1914) par les élèves du lycée Saint Exupéry et de l'Ecole militaire général Leclerc qui, évoquant les sacrifices consentis par les anciens combattants, ont écrit : *« Voilà plus d'un mois que je ne me suis ni déshabillé ni déchaussé, je me suis lavé deux fois : dans une fontaine et dans un ruisseau près d'un cheval mort ; je n'ai jamais approché un matelas ; j'ai passé toutes mes nuits sur la terre. On dort un quart d'heure de temps en temps. On dort debout, à genoux, assis, accroupis et même couché. On dort le jour ou la nuit, à midi ou le soir. On dort sur les chemins, dans les taillis, dans les tranchées, dans les arbres, dans la boue. On dort même sous la fusillade. Le silence seul réveille… ».*



La photo de famille au terme de la cérémonie/Adiac

Le 11 novembre marque la date anniversaire de l'armistice de 1918. Ce document signé entre l'Allemagne et la Triple-Entente (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis) et prélude au Traité de Versailles de 1919 a suspendu les combats qui faisaient rage depuis quatre ans entre les deux camps. Il s'agit d'une date clé qui marque la fin de la Première Guerre mondiale.

Guillaume Ondze

« L'appel de Brazzaville a retenti dans le cœur des Sarcellois »

La mémoire de Brazzaville, capitale de la France libre, a été célébrée le 7 novembre à Sarcelles, dans le Val-d'Oise, à l'occasion d'une conférence-débat consacrée au rôle historique de la capitale congolaise durant la Seconde Guerre mondiale. Une rencontre placée sous le signe du devoir de mémoire, de la transmission intergénérationnelle et de l'amitié entre la France et les deux Congo.

Après Bondy, l'amphithéâtre du centre culturel Simone-Veil de la mairie de Sarcelles a accueilli la rencontre de haute portée historique et symbolique, organisée par l'association United Kongo, dont la mission est de construire des ponts entre les cultures, les générations et les peuples.

L'événement a connu une forte mobilisation institutionnelle et diplomatique, avec la participation des ambassadeurs des deux Congo en France, Rodolphe Adada et le Pr Émile Ngoy Kasongo; du maire de Sarcelles, Bassi Konaté; du député du Val-d'Oise et parrain de la manifestation, Carlos Martens Bilongo; ainsi que du sénateur congolais Jean-Valère Mbani. La présence du sapeur Djo Balard, récemment membre de la délégation congolaise de la diaspora initiée par le ministre Constant-Serge Bounda, a également marqué cette célébration mémorielle.

Organisée dans le cadre du 86e anniversaire du Manifeste de Brazzaville, proclamé le 27 octobre 1940 par le général Charles de Gaulle, cette conférence a été animée par le sociologue et Pr Brice Arsène Mankou.

Prenant la parole, le maire de Sarcelles, Bassi Konaté, a exprimé sa satisfaction d'accueillir une initiative qui permet aux jeunes générations de mieux connaître une page importante de l'histoire commune entre la France et le Congo. Il a notamment souligné l'importance de telles rencontres dans la construction d'une mémoire collective fondée sur la connaissance, le respect et le dialogue entre les peuples.

Avant l'intervention du conférencier, les deux ambassadeurs ont tenu à rappeler la dimension commune de cette histoire pour les deux Congo. Brazzaville et Kinshasa, anciennement Léopoldville, figurent parmi les capitales les plus proches du monde, séparées par le fleuve Congo, mais réunies par une histoire, une géographie et des liens humains profondément ancrés dans le bassin du Congo.

Pour les deux diplomates, cette commémoration constitue une occasion de faire connaître les grandes figures africaines qui ont contribué à cette période historique, notamment à travers la transmission de leur histoire dans les établissements scolaires. Ils ont également exprimé le souhait que cette initiative renforce la fraternité entre les deux Congo et consolide les liens d'amitié avec la France. La mémoire de Brazzaville, ont-ils souligné, doit continuer à inspirer des valeurs de paix, de justice et de solidarité.

Brazzaville un point d'appui historique

Face à un auditoire attentif et désireux de mieux comprendre cette séquence de l'histoire franco-congolaise, le Pr Brice Arsène Mankou a ouvert son intervention en rappelant une phrase emblématique du général de Gaulle, prononcée lors de son discours d'ouverture de la conférence de Brazzaville, le 30 janvier 1944 : *« Brazzaville, qui, pendant de terribles années, fut le refuge de notre honneur et de notre indépendance ».*



Rodolphe Adada/DR

Revenant sur le contexte de la Seconde Guerre mondiale, le sociologue a expliqué qu'après son appel du 18 juin 1940, le général de Gaulle avait refusé l'armistice avec l'Allemagne nazie et choisi de poursuivre le combat. La France libre avait alors besoin d'un territoire d'ancrage pour assurer son existence politique, administrative et militaire. Brazzaville s'était imposée comme ce point d'appui stratégique.

« Brazzaville fut un territoire français à part entière et non entièrement à part », a-t-il notamment rappelé, soulignant la place singulière de la capitale de l'Afrique équatoriale française dans l'organisation de la résistance extérieure, alors que la métropole était sous occupation nazie et que le régime de Vichy avait choisi la collaboration.

Dans son exposé, Brice Arsène Mankou a longuement développé ce pan de l'histoire commune entre la France et le Congo. Il a notamment insisté sur la portée politique du Manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940 et sur la nécessité de faire reconnaître pleinement, dans les récits historiques français, cette contribution africaine à la défense de la liberté.

Le conférencier a également mis en lumière l'effort de guerre humain et matériel consenti par le Congo et, plus largement, par les territoires de l'Afrique équatoriale française avec un rôle déterminant du Guyanais Félix Eboué. Les soldats africains, notamment les tirailleurs, ont apporté une contribution militaire et logistique importante aux opérations alliées. Pour le professeur, cet engagement doit faire l'objet d'une reconnaissance historique pleine et entière, débarrassée des lectures condescendantes qui ont longtemps relégué les acteurs africains au second plan du récit de la Seconde Guerre mondiale.

Dans cette perspective, il a plaidé en faveur d'une proposition de loi visant à favoriser la reconnaissance institutionnelle de cette histoire partagée entre la France et le Congo. Une démarche qui entend inscrire la mémoire de Brazzaville dans les politiques de transmission historique et dans les dispositifs éducatifs.

La conférence s'est achevée par une séance de questions-réponses particulièrement dynamique. Les nombreuses interventions du public ont témoigné de l'intérêt suscité par cette page d'histoire, mais également d'un besoin réel de connaissance et de transmission auprès des nouvelles générations.

Au-delà de la commémoration, cette rencontre de Sarcelles aura ainsi rappelé que Brazzaville ne fut pas seulement un refuge pour la France libre. Elle fut un centre de décision politique et un symbole de résistance à une période où l'avenir de la France était profondément menacé.

En faisant résonner l'histoire de Brazzaville au cœur de Sarcelles, l'association United Kongo et les personnalités présentes ont contribué à faire vivre un devoir de mémoire qui dépasse les frontières nationales. Un message fort : l'histoire de la liberté s'est aussi écrite en Afrique, et sa transmission demeure une responsabilité collective.

Marie Alfred Ngoma

DESSERTE EN ÉLECTRICITÉ

Vaincre les difficultés techniques

Le renforcement des infrastructures de distribution se poursuit avec pour objectif de réduire les pertes sur le réseau et d'améliorer la régularité de la desserte électrique au Congo. L'état d'avancement des travaux a été au centre des échanges, le 10 novembre à Brazzaville, entre le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, et une importante délégation de la Banque mondiale conduite par Cheick Fantamady Kanté.

La modernisation des infrastructures électriques constitue l'un des principaux leviers pour améliorer la desserte en énergie au Congo. Alors que le pays dispose de capacités de production importantes, l'acheminement et la distribution de l'électricité restent confrontés à des difficultés techniques et commerciales qui pénalisent les ménages et les entreprises. C'est à ces insuffisances que le Projet d'amélioration des services d'électricité (Pasel), financé à hauteur de 100 millions de dollars par la Banque mondiale, entend apporter des réponses.

Au cours de la rencontre avec le ministre Bruno Jean Richard Itoua, le directeur de division de la Banque mondiale pour l'Afrique centrale, Cheick Fantamady Kanté, a fait le point sur l'exécution de ce programme structurant. Les deux parties ont évoqué les travaux en cours sur les installations électriques, les acquisitions d'équipements techniques et les perspectives d'accélération des interventions destinées à renforcer les réseaux de transport et de distribution. Pour le responsable de la Banque mondiale, le



La Banque mondiale faisant le point sur les travaux/Adiac

chantier progresse normalement et pourrait s'achever avant la fin de l'année. *« Il y a beaucoup de travaux en cours, d'acquisitions de matériel technique nécessaire pour stabiliser le réseau, pour diminuer ces pertes et surtout assurer que l'énergie électrique arrive dans les ménages et dans les entreprises »*, a indiqué Cheick Fantamady Kanté.

Le problème de l'électricité observé actuellement ne se limite pas à la production. Les contraintes liées au transport de l'énergie entre Pointe-Noire et Brazzaville, auxquelles s'ajoutent les insuffisances des réseaux de distribution, compromettent la qualité du service public. Les pertes techniques et commerciales enregistrées sur les infrastructures constituent également un obstacle à une meilleure valorisation de l'énergie disponible. Le Pasel est appelé à corriger ces dysfonctionnements à travers des interventions ciblées sur les infrastructures et les équipements. L'objectif est notamment de stabiliser les réseaux, de réduire les pertes et de garantir un acheminement plus régulier de l'électricité vers les consommateurs.

Dans cette perspective, l'institution privilégie également des actions susceptibles de produire des résultats rapides, désignées sous le terme de quick wins. Il s'agit de gains immédiats qui permettraient d'améliorer progressivement la fiabilité de la desserte, en attendant les effets plus importants des investissements structurels. *« Le Pasel prend maintenant le bon rythme en termes de résolution des problèmes critiques du secteur »*, a assuré le directeur de division pour l'Afrique centrale. Les retombées attendues concernent notamment une diminution significative des délestage.

Cette dynamique bénéficie également de l'accompagnement d'autres partenaires au développement. Cheick Fantamady Kanté a salué la contribution de la coopération italienne, qui vient renforcer les ressources mobilisées autour du programme. Cette complémentarité des appuis devrait favoriser l'accélération des investissements prioritaires dans le secteur électrique.

Fiacre Kombo

RGPH-5

Des données qui relancent le débat sur l'employabilité des jeunes

Avec 6,14 millions d'habitants recensés en mai 2023, le Congo dispose désormais de nouvelles données pour orienter ses politiques publiques. Mais derrière cette progression démographique se dessinent des défis du chômage des jeunes, de l'insuffisance de l'insertion professionnelle, de la prédominance de l'emploi informel et de l'inégalité d'accès aux services essentiels, notamment à l'électricité. Autant de préoccupations soulignées dans les dix-huit rapports thématiques du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), officiellement publiés le 10 novembre à Brazzaville.

La photographie démographique du Congo révèle autant d'opportunités que des contraintes pour les pouvoirs publics. Présentés lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, les résultats du RGPH-5 constituent un outil d'aide à la décision pour mieux cibler les investissements et adapter les politiques de développement aux réalités sociales du pays.

Selon les données de l'Institut national de la statistique (INS), le taux de chômage des 15-34 ans a atteint 20 %, contre 14,4 % pour l'ensemble de la population active. La situation est particulièrement préoccupante chez les 15-19 ans, où elle culmine à 25,2 %. Plus révélateur encore, 77,3 % des chômeurs n'ont jamais exercé d'activité professionnelle. Ces chiffres soulignent, d'après le directeur général de l'INS, Stève Bertrand Mboko Ibara, les difficultés de transition entre le système éducatif et le monde du travail, mais aussi la nécessité de renforcer les dispositifs de formation professionnelle et technique, en adéquation avec les besoins de l'économie.



Les officiels à la présentation des rapports/Adiac

L'insertion des jeunes se heurte également à la faible capacité du secteur productif à offrir des emplois décents. Près de trois jeunes actifs occupés sur quatre travaillent dans le secteur privé informel. Cette proportion atteint 91,3 % en milieu rural, contre 65,7 % en milieu urbain. Une situation qui traduit à la fois le dynamisme de l'auto-emploi et la précarité des conditions de travail, souvent caractérisées par l'absence de protection sociale et l'instabilité des revenus. La faible contribution du secteur secondaire, qui ne concentre que 3,6 % de la main-d'œuvre, pose également la question de la diversification économique et du développement des activités industrielles et de transformation.

L'accès à l'énergie constitue un autre enjeu déterminant pour le développement du capital humain et la création d'activités économiques. Dans son intervention, le Premier ministre a notamment insisté sur les inégalités d'accès à l'électricité et à l'eau potable. Hormis le confort domestique, la disponibilité de ces services conditionne le fonctionnement des établissements scolaires, des centres de formation, des structures sanitaires et des petites entreprises. L'amélioration de la desserte énergétique apparaît ainsi comme un levier indispensable à l'insertion professionnelle et à la dynamisation du tissu économique.

Les rapports mettent également en évidence la nécessité de mieux prendre en compte les différentes catégories sociales dans la conception des politiques publiques. Femmes, adolescents, enfants, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap et population vulnérable constituent autant de groupes dont les besoins doivent être intégrés dans les programmes de développement. La situation des jeunes femmes, dont le taux de chômage atteint 21,7 %, contre 18,7 % chez les jeunes hommes, illustre précisément les inégalités persistantes face à l'emploi.

Pour le gouvernement, l'enjeu est désormais de transformer ces données statistiques en réponses concrètes. En lançant officiellement la dissémination des rapports, Anatole Collinet Makosso a appelé à leur appropriation par les administrations publiques, les collectivités locales et les différents acteurs du développement. Ces données devront contribuer à l'actualisation des politiques publiques, à la préparation des budgets et à l'élaboration des prochains plans nationaux de développement.

F.K.

THÈSE DE DOCTORAT

Jean Valère Mbani obtient une mention sur le financement de l'industrie

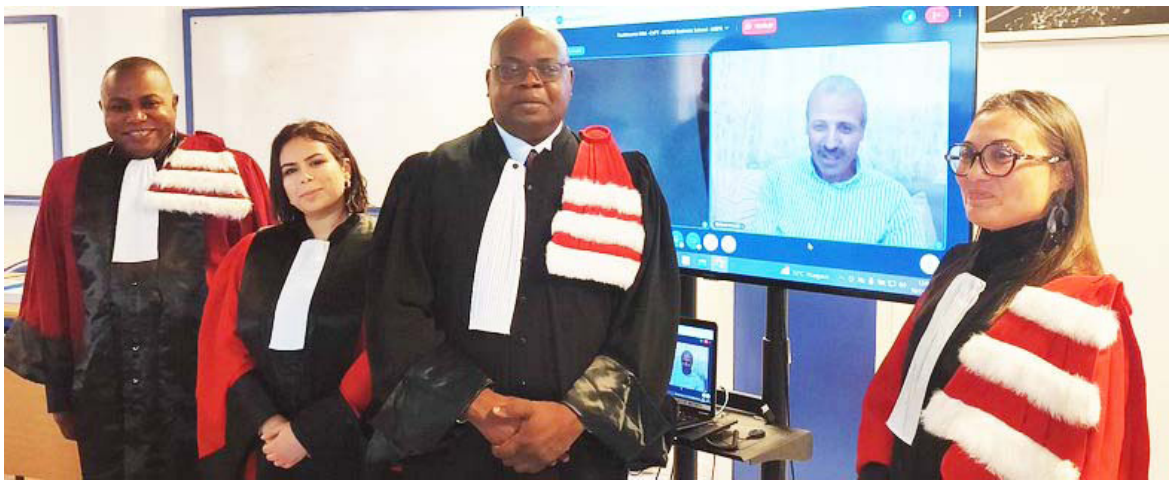
Le sénateur congolais et expert-comptable Jean Valère Mbani a soutenu, le 10 novembre à Évry-Courcouronnes, en France, sa thèse de doctorat en administration des affaires (DBA), intitulée « Financement de l'industrie et croissance économique : cas de la République du Congo ». À l'issue des délibérations, le jury lui a décerné la mention très honorable avec les félicitations, saluant la qualité scientifique de ses travaux et leur contribution à la réflexion sur la diversification de l'économie congolaise.

La soutenance s'est déroulée dans le cadre de l'année universitaire 2025-2026 du Centre de valorisation professionnelle de Tunis (CVPT) et de l'Institut africain de recherche pluridisciplinaire appliquée (IARPA), sous la direction scientifique du Pr Mouldi Djelassi, de l'Université de Tunis.

Présidée par Jihane Sebai, maître de conférences à l'Université Paris-Saclay, la séance a notamment été marquée par les appréciations des rapporteurs, les Prs Brice Arsène Mankou, de l'Université d'Ottawa, au Canada, et Nabil Ouarsafi, de l'Université Mohamed Ier de Marrakech, au Maroc.

Les deux universitaires ont souligné la pertinence d'un sujet au cœur des défis économiques du Congo, confronté à la nécessité de réduire sa dépendance à la rente pétrolière et de renforcer son appareil productif. Ils ont précisement relevé l'importance de la mobilisation des ressources financières pour soutenir l'industrialisation et favoriser l'émergence d'entreprises nationales compétitives.

Dans son analyse, Brice Arsène Mankou a salué la qualité scientifique et formelle du manuscrit de 295 pages, dont 244 consacrées à la dissertation. Il a également salué la structuration des travaux en quatre chapitres et l'exploitation de tableaux et graphiques destinés à étayer les résultats de la recherche. Il a toutefois recommandé un approfondissement



Jean Valère Mbani avec le jury après la soutenance publique de sa thèse doctorale/DR

des expériences africaines en matière de financement industriel.

Sur le plan méthodologique, les travaux s'appuient sur les théories de Joseph Schumpeter, de McKinnon et Shaw, ainsi que sur les modèles de croissance endogène. Le chercheur a également mobilisé des outils économétriques, notamment les modèles ARDL et VECM, pour examiner les relations entre financement bancaire, investissement et croissance.

De son côté, Nabil Ouarsafi a mis en avant la rigueur de la démarche et la pertinence des recommandations formulées à l'endroit des pouvoirs publics. Il a notamment relevé le paradoxe d'un système bancaire disposant d'une surliquidité, mais qui peine à accompagner les investissements industriels de longue durée.

Les échanges avec le jury ont également permis d'aborder les difficultés liées au coût du crédit, à la faible bancarisation et à la gouvernance, ainsi que les possibilités de développer l'innovation industrielle avec des ressources financières limitées.

En réponse, Jean Valère Mbani a présenté les principaux résultats de son étude. Selon le modèle ARDL, l'industrialisation, le développement financier et les investissements directs étrangers exercent, à long terme, une influence positive sur la croissance économique congolaise. À l'inverse, l'ouverture commerciale produit un effet négatif, en raison de la dépendance aux importations et de la faible compétitivité des entreprises locales.

L'analyse met également en lumière les contraintes auxquelles sont confrontées les petites et moyennes entreprises, particulièrement les taux d'intérêt élevés, les exigences de garanties bancaires et l'insuffisance de mécanismes adaptés au financement des investissements productifs.

Une dimension importante de cette réflexion concerne l'économie informelle, qui occupe une place considérable dans le tissu économique congolais. Composée notamment de petits commerçants, d'artisans, de prestataires de services et de très petites unités de production, elle constitue une source essentielle de revenus et d'emplois. Sa prise en compte dans les politiques de financement et d'industrialisation pourrait favoriser la transformation progressive de ces activités en entreprises structurées, capables d'accéder au crédit, de se conformer aux normes économiques et de contribuer davantage aux recettes publiques.

Parmi les propositions avancées figure ainsi la création d'un fonds dédié au financement de l'industrie hors pétrole, destiné aux très petites entreprises et aux petites et moyennes entreprises. Un tel mécanisme pourrait accompagner les opérateurs économiques du secteur informel dans leur formalisation, améliorer leur accès aux financements et soutenir leur intégration dans les chaînes de valeur nationales et régionales, particulièrement dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Au terme des échanges, le jury a décerné au candidat la mention très honorable avec les félicitations. Déjà titulaire de trois masters et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité, gestion, audit et management, Jean Valère Mbani est également auteur de plusieurs publications en sciences humaines et sociales, dont deux ouvrages : Le management des approvisionnements et Comment industrialiser le Congo-Brazzaville ?.

Marie Alfred Ngoma

PAIX ET DROITS DE L'HOMME

Les jeunes du monde entier s'expriment

Heavenly culture, world peace, restoration of light (HWPL), une organisation non gouvernementale internationale dédiée à la paix mondiale, a tenu récemment en ligne une conférence internationale de la jeunesse pour la paix intitulée « Les jeunes leaders mondiaux agissent pour la paix et les droits de l'homme ».

Au total, 1890 organisations de jeunesse, issues de cent trente-trois pays, ont pris part à la conférence, organisée pour permettre aux jeunes du monde entier de partager les résultats de leurs activités de paix menées tout au long de l'année et d'explorer les rôles ainsi que les moyens pratiques leur permettant d'instaurer la paix.

Les réalisations du Groupe international de la jeunesse pour la paix (IPYG) tout au long de l'année ainsi que les principaux résultats du Programme international de la jeunesse pour la paix de HWPL, qui s'est tenu en septembre dernier en Corée du Sud , ont été présentés en premier. Mené du 17 au 19 septembre, ce programme s'articulait autour d'un processus en trois étapes : découvrir, apprendre, agir. Cent jeunes leaders issus de quarante pays y ont participé, apprenant la valeur de la paix à travers la découverte du patrimoine culturel de la Corée du Sud, des conférences, des discussions et des activités expérientielles, tout en recherchant des moyens de les appliquer dans leurs communautés locales respectives.

Les réalisations de l'IPYG dans l'élargissement de son réseau international de jeunesse ont également été partagées. Selon la présentation, l'IPYG collabore actuellement avec 1890 organisations de jeunesse réparties dans cent trente-trois pays. En outre, des réunions régulières du Groupe de travail sur l'engagement des jeunes et la consolidation de la paix, au cours desquelles des jeunes planifient et exécutent directement les activités de paix nécessaires dans leurs communautés locales, ont eu lieu plus de cinq cents fois cette année.

Il a été indiqué qu'environ 12 000 jeunes issus de quatre-vingt-nruf pays ont participé jusqu'à présent aux Cours d'autonomisation et de paix pour la jeunesse (YEPC). Le YEPC est un programme d'éducation à la paix non formel qui répond au manque d'opportunités éducatives auquel font face les jeunes du monde entier et leur offre la possibilité d'apprendre la valeur de la paix et de la pratiquer au sein de leurs communautés locales.

Après avoir pris connaissance des réalisations de l'IPYG en 2026, Salif Bouné, fondateur de l'Association des élèves étudiants de la commune de Diaye Couras, au Mali, a déclaré : *« Voir ces hommes de paix qui ont passé toute leur carrière à parcourir le monde, à rencontrer des gens de manière bénévole et à leur parler de paix, nous a réellement beaucoup motivés » ….*

Siju Thomas Daniel, fondateur de la Fondation SCEAD en Inde, a déclaré : *« Je veux apporter le changement à partir de cette conférence, grâce à ce que j'ai appris. Mon objectif est d'amener tous les jeunes à aller de l'avant et à parler de la paix dans le monde ».*

En définitive, cet événement a servi d'occasion aux jeunes du monde entier de partager les réalisations de leurs activités de paix passées et de faire part de leur détermination à pratiquer la paix dans leurs lieux respectifs. Alors que les jeunes élargissent leur intérêt et leur participation en tant qu'artisans de la paix, il est attendu que leurs actions portent les fruits de la paix dans les communautés locales du monde entier.

Guillaume Ondze

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Le Pracac met en place un dispositif de prise en charge

Le Projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (Pracac) vient d'élaborer un plan de prévention visant à lutter contre les violences basées sur le genre (VBG).

Il a cartographié des prestataires de service chargés de s'occuper des survivants dans les domaines médical, sécuritaire, juridique, psychologique et le cas échéant, l'hébergement et l'autonomisation économique.

Pour permettre aux prestataires (chef de centre de santé intégré, chef de service gynécologique de l'hôpital de Talangaï, commissaire central de police, réseau national des peuples autochtones) d'assurer avec efficacité la prévention et la prise en charge des cas de violence, le Pracac organise, du 10 au 13 novembre à Brazzaville, un atelier de plaidoyer et de sensibilisation, pour aboutir à la signature des protocoles d'accord et du code de bonne conduite. « *La prévention des VBG est l'une des exigences de l'accord de financement du Pracac conclu entre le Congo et la Banque mondiale, conformément au plan d'engagement environnemental et social »,* a rappelé le coordonnateur du Pracac, Benoît Ngayou. Il reste convaincu que l'implication personnelle de ces prestataires et celle de leurs collaborateurs contribuera efficacement à l'éveil des consciences du public sur les VBG, les cas d'exploitation et abus sexuels, le harcèlement sexuel, ainsi qu'au maintien social entre les animateurs du projet et les communautés.

Signalons que durant les quatre jours de travaux, les échanges tourneront, entre autres, autour de la procédure opérationnelle standar, le code de bonne conduite, le protocole de prise en charge multisectorielle des VBG, etc.

Lancé en 2024, le Pracac, mis en œuvre entre la République du Congo et la République centrafricaine, s'achèvera en octobre 2029. Il a pour objectif d'améliorer l'efficacité du transport et du commerce, de renforcer la résilience climatique des infrastructures et de promouvoir l'inclusion socio-économique le long des corridors routier et fluvial sélectionnés.

Lopelle Mboussa Gassia

ASSAINISSEMENT

Djambala à l'honneur à l'occasion du premier samedi du mois de novembre

Accompagné de son collègue en charge de la Réforme de l'Etat, Luc-Joseph Okio, le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a présidé le 7 novembre, à Djambala, dans le département des Plateaux, les activités liées au premier samedi du mois dédié à la salubrité en République du Congo.

Les habitants de Djambala ont massivement répondu présent, le 7 novembre, pour assainir les édifices publics et les grandes artères de leur commune. Machette et pelle en main, les ministres Luc-Joseph Okio et Juste Désiré Mondelé étaient sur le terrain aux côtés du préfet du département des Plateaux, Félix Adjoui Obié, pour rendre salubres certains espaces publics. De l'hôpital général de Djambala en chantier au siège du Conseil départemental des Plateaux et au Centre de santé intégré (CSI) de Djambala 1, les deux ministres ont eu un seul mot d'ordre : nettoyer, désherber, assainir et peindre.

« Vous savez, la République, elle est une et indivisible, l'arrière-pays produit des modèles à dupliquer dans les grandes villes. Il est de notre devoir de venir les appuyer, les exalter et de saluer le travail citoyen qui est fait. Il était aussi de notre devoir de rappeler que ce chantier doit rester propre, et je suis content que le message est passé et que ce lieu a été assaini et le sera régulièrement », s'est réjoui le ministre en charge de l'Assainissement après avoir rendu propre l'hôpital général de Djambala.

Au siège du Conseil départemental et au CSI de Djambala 1, les deux membres du gouvernement et leur suite ont peint les murs des bâtiments des deux structures. A travers cette initiative, l'exécutif veut montrer à la population que l'assainissement n'est pas seulement une affaire de l'Etat ou des autorités, mais celle de tout le monde. *« L'assainissement, ce n'est pas seulement enlever les ordures. L'assainissement, c'est vraiment holistique. Ces bâtiments entretiennent des vies et donnent aussi un visage plus souriant en rassurant la population. Donc là, c'est un coup de peinture, mais la peinture va être faite pour que cela rentre aussi dans un cadre global »*, a laissé entendre Juste Désiré Mondelé.



Machette en main, le ministre désherbe le site de l'hôpital général de Djambala/DR

Parfait Wilfried Douniama

Les commerçants s'engagent à assainir Talangaï

Au sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï, la lutte contre l'insalubrité prend une dimension citoyenne. Chaque premier samedi du mois, les commerçants se mobilisent pour assainir leurs espaces de vente, nettoyer les rues et curer les caniveaux. Une dynamique encouragée, le 7 novembre, par l'administrateur-maire, Rufin Opendza, qui appelle à une implication accrue de la population dans la préservation de son environnement.

La propreté du cadre de vie ne saurait être l'affaire des seules autorités municipales. Elle exige l'engagement de tous, particulièrement de la population qui occupe quotidiennement les espaces publics. À Talangaï, les commerçants semblent avoir pris la mesure de cette responsabilité en faisant de l'assainissement un rendez-vous citoyen incontournable.

Chaque premier samedi du mois, avant l'ouverture de leurs établissements prévue à 10 heures, ils se retroussent les manches. Balayage des devantures, nettoyage des rues et des avenues, curage des caniveaux, aucune tâche ne doit être négligée pour rendre les espaces commerciaux plus propres et accueillants. Au-delà d'une simple opération de nettoyage, cette mobilisation traduit une prise de conscience sur la nécessité de préserver durablement l'environnement immédiat.

Commerçant dans le secteur de l'alimentation, Bagar Kamsogo fait partie de ceux qui prennent régulièrement part à cette initiative. Pour lui, l'assainissement des espaces de vente est devenu une habitude, mais aussi un devoir envers la clientèle et la communauté. Il reconnaît que les orientations de l'administrateur-maire de Talangaï, Rufin Opendza, ont renforcé sa détermination à poursuivre cette action. *« Nous avons déjà l'habitude de nettoyer nos espaces de vente chaque premier samedi du mois. Lorsque les autorités nous demandent de poursuivre cet effort, cela nous donne davantage de courage et de motivation pour bien faire le travail »*, explique-t-il.

Bagar Kamsogo invite, par ailleurs, ses concitoyens à faire preuve de civisme et de responsabilité. Pour lui, respecter les recommandations des autorités en matière d'assainissement, c'est avant tout contribuer à son propre bien-être et à celui de toute la communauté. Car, insiste-t-il, vivre ensemble suppose également de partager les responsabilités liées à la propreté de l'espace public.

Un combat collectif qui doit dépasser les frontières des marchés

Si l'engagement des commerçants constitue un signal encourageant, la lutte contre l'insalubrité ne peut toutefois pas se limiter à un seul secteur d'activité mais doit mobiliser toutes les forces vives de l'arrondissement. C'est précisément le plaidoyer formulé par Daniel Amboulou, habitant de Talangaï. Il suggère à l'administrateur-maire d'élargir cette mobilisation aux organisations de la société civile, aux confessions religieuses, aux équipes de football, aux associations folkloriques, aux mamans vendeuses dans des marchés ainsi qu'aux autres structures communautaires.

Une proposition qui met en évidence la nécessité de construire une véritable culture de l'assainissement, fondée sur la participation populaire. Pour cet habitant, chaque composante de la société doit prendre sa part dans cette responsabilité collective. La salubrité ne doit pas être un slogan ponctuel, mais un engagement quotidien.



Un commerçant assainissant la devanture de sa boutique/Adiac

L'accompagnement municipal, un levier pour renforcer la mobilisation

Autre témoignage révélateur de cette dynamique, celui de Jamilah Ousmane, tenancier d'un centre de lavage automobile et converti à l'islam. Il salue l'accompagnement apporté par l'administrateur-maire aux acteurs syndicaux engagés dans les opérations d'assainissement. Selon lui, les membres de son organisation avaient déjà manifesté leur volonté de participer à cette initiative d'intérêt général. Toutefois, le manque de moyens constituait un obstacle à la bonne organisation de leurs activités. C'est dans cette perspective qu'ils ont sollicité l'appui de l'autorité municipale. *« Nous sommes Congolais et estimons qu'il est de notre devoir de contribuer à ce projet de l'État consacré à l'assainissement de notre environnement. Nous avions des difficultés à mener correctement cette initiative faute de moyens. Nous avons alors sollicité l'administrateur-maire, qui nous a reçus avec humilité et nous a apporté son soutien »*, témoigne-t-il. Au nom des commerçants de l'arrondissement, il exprime sa reconnaissance à l'autorité municipale pour cet accompagnement qu'il considère comme un encouragement à poursuivre leur engagement.

Son témoignage traduit également une volonté de dépasser les préjugés et de faire reconnaître la capacité de chaque citoyen à contribuer positivement à la société. *« Nous sommes des personnes responsables, capables de faire quelque chose de bien pour ce pays. Nous voulons montrer que nous pouvons aussi apporter notre contribution à l'amélioration de notre environnement »*, affirme-t-il.

Faire de la salubrité une exigence permanente

À Talangaï, la mobilisation des commerçants et des acteurs syndicaux montre que la lutte contre l'insalubrité peut gagner du terrain lorsque les citoyens s'approprient les initiatives d'intérêt collectif et bénéficient d'un accompagnement de proximité.

Mais le véritable défi reste celui de la continuité. Car nettoyer les rues un samedi par mois ne suffit pas si les mauvaises habitudes reprennent dès le lendemain. La réussite de cette démarche suppose une discipline collective, une sensibilisation permanente et une participation effective de toutes les catégories sociales.

L'assainissement ne doit donc pas être perçu comme une contrainte imposée par les autorités, mais comme une responsabilité citoyenne et une nécessité pour la santé, la dignité et le bien-être de la population. À travers cette mobilisation, Talangaï est ainsi appelé à faire de la propreté une affaire de tous, chaque jour et non seulement le premier samedi du mois.

Fortuné Ibara

DJIRI

Du matériel didactique pour les établissements publics

Le conseiller départemental et municipal de Brazzaville, Parfait Romuald Iloki, a offert le 10 novembre du matériel didactique aux administrations scolaires des lycées Thomas-Sankara (A et B), scientifique et général de Massengo, ainsi qu'aux CEG Bernadette-Bayonne et Marcel-Ibalico, dans l'arrondissement 9, Djiri.

La dotation comprenait, entre autres, des ordinateurs de bureau et portables avec imprimantes multifonctions, des cartons de craie et de rames de papier, des ensembles d'outils géométriques, des registres d'arrivée et de départ, des rallonges, des modems connectés via Internet et des fonds documentaires d'une centaine d'ouvrages au programme. Du lycée Thomas-Sankara au lycée scientifique de Massengo en passant par les Collègues d'enseignement général (CEG) Bernadette-Bayonne à Nkombo et Marcel-Ibalico à Ipo-Manianga, les bénéficiaires ont eu des mots justes pour remercier le secrétaire permanent, porte-parole du Parti congolais du travail (PCT), Parfait Romuald Iloki.

C'est le cas de la proviseure du lycée général de Massengo, Lucienne Elenga Mobenza, qui s'est félicitée du geste philanthropique de Parfait Iloki à l'endroit de ces deux établissements. Selon elle, en apportant des outils informatiques, le conseiller municipal élu à Djiri a anticipé l'une de leurs doléances concernant le matériel qui était devenu vétuste. *« Votre engagement pour le soutien à la communauté éducative de Djiri n'est plus à démontrer. Aujourd'hui, votre cœur a pensé à nos établissements. Aussi, nous sollicitons de vous un soutien matériel et financier pour la tenue des travaux dirigés et pratiques, des travaux de laboratoire au sein des deux établissements, sans oublier les manuels scolaires »*, a-t-elle sollicité.



Le conseiller et sa délégation posant avec les responsables des lycées de Massengo/DR

Directrice du CEG Marcel-Ibalico, situé au quartier 906 Ipo-Manianga, Thérèse Okangui-Nianga, présentant la situation administrative de cet établissement qui compte également en son sein deux écoles primaires, a aussi remercié le porte-parole du PCT. *« Donner à celui qui en a besoin est une vertu. En de telles circonstances, il n'y a qu'un seul mot : merci parce que vous le méritez, pour avoir donné à l'école. Ainsi, le don mis à notre disposition sera utilisé à bon escient »*, a-t-elle assuré.

Accompagné d'une forte délégation dans laquelle se trouvaient des députés, élus locaux et membres du PCT, Parfait Romuald Iloki a rappelé qu'investir dans l'éducation est plus qu'un seul investissement, parce que l'école porte en elle seule l'avenir d'une nation et de l'humanité. *« Nous sommes modestement distingué conseiller départemental et municipal et lorsqu'on est responsable à ce niveau et on a l'ambition d'accompagner les jeunes, on ne peut que encourager le gouvernement. Nous les cadres, surtout les riverains de ces écoles, sommes obligés d'apporter un plus, sinon notre modeste contribution à ce que fait déjà le gouvernement »*, a-t-il justifié. Il a précisé que le président de la République, par l'entremise de son gouvernement, a construit plusieurs dizaines d'établissements scolaires et universitaires dans le pays dont à Djiri.

En effet, l'engagement de Parfait Romuald Iloki dans le domaine de l'école à Djiri n'est plus à démontrer, à en croire les bénéficiaires de ces dons multiformes. Le conseiller départemental et municipal s'est investi depuis quelques années dans la désinfection des écoles, l'accompagnement des élèves vers les centres des examens d'Etat et l'organisation des travaux dirigés. Il a également initié le programme « Bac en poche » pour concourir à l'avenir des jeunes. Interrogé sur l'impact de ces différentes initiatives, il a répondu qu'on ne peut pas le mesurer aujourd'hui, parce que lorsqu'on investit pour l'avenir, on investit pour l'humanité.

« C'est pour cela que nous ne nous fatiguons pas à revenir ici, malgré les labyrinthes, pour prendre des engagements comme nous venons d'en faire encore ce matin, pour accompagner l'école, les parents et les élèves eux-mêmes. C'est notre sacerdoce, on le prend, on le porte sur nos épaules et on avance avec. Lorsqu'on investit pour des enfants qui travaillent bien, soi-même on est content et on est heureux de le faire », a poursuivi le porte-parole du PCT. Il s'est félicité des résultats obtenus par le lycée scientifique de Massengo qui avait eu le meilleur élève du baccalauréat scientifique l'année dernière et la meilleure note de mathématiques (19,05/20) au baccalauréat 2025-2026.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Hommage des AET à Guy Romain Anda

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président, Rémy Ayayos Ikounga, a rendu le 7 novembre à Brazzaville un ultime adieu au colonel Guy Romain Anda, décédé le 16 octobre à Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre lue par l'AET Jérémie Ngoulou, il a été relaté le parcours exemplaire de Guy Romain Anda, né au sein d'une famille nombreuse. Il débuta sa scolarité à Sembé, dans le département de la Sangha. Au terme de ses études primaires, il satisfait au concours d'entrée à l'école militaire préparatoire Général Leclerc qu'il intégra le 16 septembre 1968.

C'est ainsi qu'au terme de sa scolarité à ladite école, Guy Romain Anda s'engagea dans les Forces armées congolaises le 1er juillet 1975. Après un séjour en corps de troupe, il effectua un stage de spécialité en Allemagne et un stage d'harmonisation des connaissances à l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Au regard de la qualité de son travail, il bénéficia par la suite d'un stage de formation d'officier d'administration à l'école nationale à vocation régionale du Togo.

Promu sous-lieutenant en 1989, il gravit avec succès les marches de la hiérarchie militaire jusqu'au grade de lieutenant-colonel, son dernier grade au moment de son admission à la retraite en 2016. Nommé à plusieurs fonctions et notamment aux fonctions de chef de division administrative et financière en zone militaire n°5 en 1995 et en zone militaire n°3 en 2000, il exerça toutes ses fonctions avec compétence et professionnalisme. Pour les services rendus à la République, Guy Romain Anda fut décoré chevalier et officier dans l'ordre du mérite congolais.



La cérémonie d'hommage à Guy Romain Anda/Adiac

Guillaume Ondze

GMC BISCUITS

LE BONHEUR SE CROQUE DÉSORMAIS AU GOÛT DU CONGO

À Pointe-Noire, les Grands Moulins du Congo ont présenté leur nouvelle gamme de biscuits fabriqués localement, le 6 septembre 2026, lors d'une cérémonie de dégustation à Sofia Beach.

Pointe-Noire – Une nouvelle page s'ouvre pour l'industrie agroalimentaire congolaise. Déjà présente dans le secteur de la minoterie, la société Les Grands Moulins du Congo élargit désormais son activité avec le lancement de GMC Biscuits. Une nouvelle gamme fabriquée au Congo, pensée pour répondre aux habitudes de consommation du marché local.

La cérémonie de lancement de GMC Biscuits a rassemblé familles et visiteurs à Sofia Beach, sur la Côte Sauvage.

Pour marquer cette entrée dans la biscuiterie, GMC a choisi le cadre convivial de Sofia Beach. Parents, enfants et visiteurs se sont retrouvés autour d'une cérémonie de dégustation. L'occasion de découvrir les premiers produits de la marque, mais aussi de partager un moment de détente au bord de l'océan Atlantique.

Une dégustation placée sous le signe du partage

Sur les tables, trois grandes familles de produits ont été présentées : les biscuits secs, les gaufrettes et les biscuits sandwichés. Une gamme qui entend accompagner différents moments du quotidien : le goûter des enfants, les pauses gourmandes ou encore les instants de partage en famille.

Les enfants ont également pris part à la découverte et à la dégustation des produits.



Au-delà de la présentation officielle, la dégustation a constitué l'un des temps forts de cette journée. Les participants ont pu découvrir les différentes références et donner leurs premières impressions. Cette rencontre a permis à la marque d'aller directement à la rencontre de son public et de recueillir les réactions des consommateurs.

« C'est une belle découverte. Nous avons pu goûter plusieurs variétés et apprécier les différentes textures. C'est intéressant de voir une entreprise congolaise proposer désormais des biscuits fabriqués ici », témoigne un participant. Cette citation est une proposition de rédaction à remplacer par un témoignage réellement recueilli.

Une dégustation qui a particulièrement séduit les plus jeunes participants.

Du côté des familles, les enfants ont aussi pris part à cette découverte gourmande. « Les enfants ont beaucoup apprécié la dégustation. C'est agréable de pouvoir découvrir de nouveaux produits dans un cadre aussi convivial », confie une mère de famille présente à la cérémonie. Cette citation est également à confirmer ou à remplacer par un propos authentique.



De la minoterie à la biscuiterie : une nouvelle étape industrielle

Cette diversification s'inscrit dans la continuité du parcours des Grands Moulins du Congo. Depuis 2018, l'entreprise transforme le blé et produit des farines. Elle entend désormais mettre son savoir-faire, ses équipements et son engagement qualité au service d'une nouvelle génération de produits biscuitiers.

Avec GMC Biscuits, l'entreprise ouvre ainsi un nouveau chapitre de son développement industriel. L'ambition est de proposer au marché congolais une gamme fabriquée localement, structurée autour de trois catégories de produits et destinée à différents moments de consommation.

« Le bonheur se croque » : plus qu'une signature, la marque entend associer ses produits aux petits plaisirs du quotidien, aux goûters et aux moments de convivialité. À Sofia Beach, cette première rencontre avec le public aura permis de donner un visage à cette nouvelle offre. GMC fait désormais son entrée dans l'univers du biscuit.

IN MEMORIAM



14 novembre 2016 - 14 novembre 2026
Nancy France Mary Loutoumba Kama Nouhou
10 ans déjà.



La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°11 de la rue Makoko, Poto-Poto 2, à proximité de la rue Mbochi arrêt le Métro (réf : centre de santé Soeur-Martin).

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Une délégation française en mission au Congo

Conduite par Nadège Abomangoli, vice-présidente de l'Assemblée nationale française et présidente du groupe d'amitié France-Congo, une délégation de députés français a séjourné du 2 au 9 novembre à Brazzaville, Pointe-Noire et Loango. Cette mission a permis d'explorer de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines culturel, scientifique, environnemental et mémoriel, avec une attention particulière accordée à la jeunesse et au renforcement des relations entre les deux pays.

La coopération parlementaire entre la France et le Congo devrait connaître une nouvelle dynamique. C'est l'un des enseignements de la mission effectuée du 2 au 9 novembre par une délégation de l'Assemblée nationale française, conduite par Nadège Abomangoli, vice-présidente de cette institution et présidente du groupe d'amitié France-République du Congo.

Composée également d'Olivier Serva, député de Guadeloupe, et de Mickaël Bouloux, élu d'Ille-et-Vilaine, la délégation a inscrit son déplacement dans le prolongement des initiatives engagées depuis la création, le 20 février 2025, du groupe d'amitié France-Congo. Les échanges organisés à Paris, notamment le 30 juin dernier à l'Assemblée nationale française, puis le 1er juillet à l'ambassade du Congo en France, en présence du ministre des Affaires étrangères, Constant-Serge Bounda, et du président du Groupe d'amitié Congo-France, Ferréol Constant Gassackys, avaient permis d'identifier plusieurs domaines d'intérêt commun.

À Brazzaville, accueillis à la Case de Gaulle par l'ambassadrice Claire Bodonyi, les parlementaires français ont été reçus par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et les membres de son bureau. Les discussions ont porté sur le développement des relations entre les deux institutions législatives et le renforcement des échanges d'expériences parlementaires. La délégation, en compagnie de Ferréol Constant Gassackys, a également eu des entretiens avec plusieurs membres du gouvernement, notamment Jean-Claude Gakosso, ministre de la Culture; Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement; Hugues Ngouélondélé, ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique; ainsi que Constant-Serge Bounda. Elle a été reçue, par ailleurs, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.



Photo de famille des membres du groupe d'amitié France-Congo à Pointe-Noire/DR

Au-delà des rencontres institutionnelles, la mission a accordé une place importante aux échanges avec les organisations de la société civile. Des représentants du Centre d'action pour le développement, de l'Observatoire congolais des droits de l'homme et de l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture ont été rencontrés. Les discussions ont abordé les droits humains, l'entrepreneuriat et les possibilités de renforcer les initiatives associatives.

La recherche et la biodiversité parmi les priorités

La coopération scientifique a constitué l'un des principaux volets du déplacement. Les parlementaires ont échangé avec des représentants de l'Institut de recherche pour le développement, du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et des chercheurs congolais travaillant sur les questions agricoles et la préservation des écosystèmes forestiers.

Le développement des partenariats universitaires, la formation des jeunes chercheurs et la mutualisation des compétences ont été au centre des discussions. Dans un contexte marqué par les défis climatiques, ces domaines apparaissent comme des leviers importants pour promouvoir des réponses communes aux enjeux environnementaux, agricoles et sanitaires.

Cette préoccupation a également guidé la visite de la réserve naturelle de Lesio-Louna, au Nord de Brazzaville. Sur place, la délégation s'est entretenue avec les conservateurs congolais et les représentants de la Fondation Aspinall sur la protection des espèces et la lutte contre le braconnage. À Pointe-Noire, les échanges avec l'organisation non gouvernementale Noé, gestionnaire du parc national de Conkouati-Douli depuis 2021, ont permis d'aborder les conditions d'une conservation durable de la biodiversité, impliquant davantage les communautés riveraines.

Culture et mémoire, des passerelles entre les deux peuples

Le volet culturel a également occupé une place significative dans le programme. La délégation a visité le Centre de formation et de recherche en art dramatique, réhabilité avec l'appui de l'ambassade de France et d'Expertise France, l'Institut français du Congo ainsi que les Ateliers Sahm. Des rencontres avec l'artiste pluridisciplinaire Maman nationale et Dexter Omono, fondateur de Kosala Africa, ont permis de découvrir des initiatives en faveur de la création artistique et de l'entrepreneuriat culturel.

À Loango, dans le département du Kouilou, les parlementaires ont été reçus à Diosso par le roi Moë Mpaka Sindji N'Tukuni. Cette étape a donné une dimension mémorielle particulière à la mission, avec la visite du site du mémorial de l'esclavage, dans la baie de Loango, haut lieu de la traite transatlantique. Le futur mémorial, dont l'ouverture au public est annoncée pour 2028, devrait contribuer à la transmission de cette histoire et à la reconnaissance de ses conséquences dans les relations entre les peuples.

Pointe-Noire, entre développement économique et enjeux territoriaux

Dans la capitale économique, la délégation a rencontré les autorités administratives et locales, notamment les préfets de Pointe-Noire et du Kouilou, Pierre Cebert Iboko-Onanga et Paul Adam Dibouilou, ainsi que des élus, parmi lesquels les députés Christian Ernest Makosso et Louis Gabriel Missatou, également premier vice-maire de cette ville.

La visite du Port autonome de Pointe-Noire, qui a accueilli 3 200 navires en 2025, a permis d'appréhender le rôle de cette infrastructure dans les échanges commerciaux régionaux. Les discussions ont également porté sur les perspectives économiques et la nécessité de concilier développement industriel et exigences environnementales.

Les rencontres avec les équipes de l'Institut français, du lycée Charlemagne et les ressortissants français établis dans la ville ont complété cette étape.

Au terme de cette mission, la délégation française a mis en évidence la diversité des domaines dans lesquels les deux pays peuvent approfondir leurs relations. Au-delà des liens institutionnels, la recherche, la culture, la jeunesse, la mémoire historique et la préservation de la biodiversité constituent des axes de rapprochement durables. Autant de perspectives qui confortent la volonté de faire de la coopération parlementaire un instrument de dialogue, de compréhension mutuelle et de consolidation du partenariat franco-congolais.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE

Les familles Akinda, Itoua, Mbemba, Mbakani, Louboula, Tchioufou, Makosso, Goma ont la profonde douleur d'annoncer le programme des obsèques de leur regrettée : Epouse, belle fille, mère, grand-mère, fille, tante la nommée : Justine Eveline Tchioufou (Mère Evé)

08 août 1967 – 1er novembre 2026.

Dieu a donné, Dieu a repris

Dimanche 15 novembre 2026 :

Dernière veillée

Lundi 16 novembre 2026 :

-09 heures levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

-10 heures recueillement au domicile familial sis 40 rue Mokeko Talangaï ;

-12 heures départ de la dépouille pour la Paroisse Sainte-Mairie-de-Ouenzé (Mama Elombé) ;

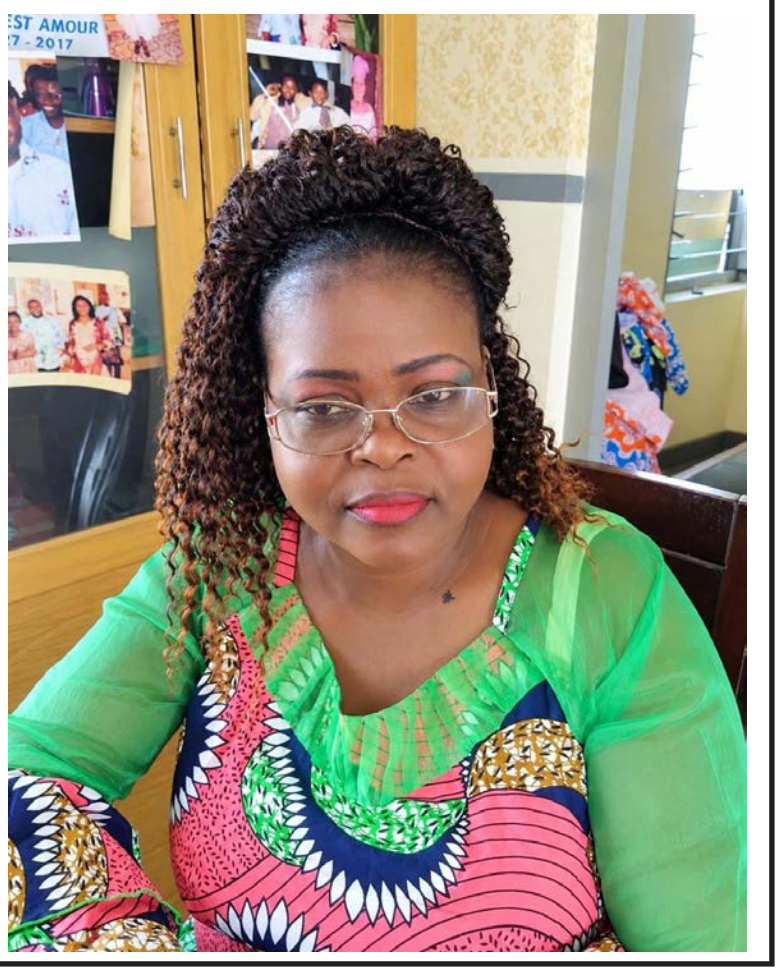
-12 heures 15 minutes arrivée de la dépouille ;

-12 heures 30 minutes début de la messe ;

-14 heures 00 fin de la messe et départ pour le cimetière privé Bouka VIP à Kintélé ;

-16 heures retour au domicile et fin de la cérémonie

Que ton âme repose en paix



BEAC
BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025

Sélection internationale ouverte no 175/BEAC/DGE-DSI/SIO/Ser/2026 pour le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) spécialisée pour le diagnostic de maturité, l'élaboration de la stratégie interne d'adoption de l'intelligence artificielle et l'identification des processus et cas d'usage prioritaires à la BEAC

Afin d'encadrer et structurer l'adoption de l'intelligence artificielle et d'en tirer des gains mesurables tout en maîtrisant les risques associés, la Banque des États de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) spécialisée pour le diagnostic de maturité, l'élaboration de la stratégie interne d'adoption de l'intelligence artificielle et l'identification des processus et cas d'usage prioritaires. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et le coût.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5431, 5402 ou 5403
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :
Correspondant : Banque de France
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277
Destinataire : BEACCMCX090
Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 16 décembre 2026 à 12 heures 00 minute.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase, le mercredi 16 décembre 2026 à 13 heures 00 minute aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

LUTTE CONTRE LE MPOX

Les relais communautaires mobilisés

Face à la persistance de l'épidémie de Mpox sur le territoire national, les autorités sanitaires ont renforcé, le 10 novembre à Brazzaville, leur stratégie de riposte à travers la sensibilisation des délégués des districts sanitaires et des relais communautaires afin d'améliorer la surveillance épidémiologique, renforcer la prévention et favoriser une détection rapide des cas suspects.

La situation épidémiologique présentée au cours de la rencontre fait état de 261 cas enregistrés, de deux décès et d'un taux de létalité de 0,76 %. Les hommes âgés de plus de 15 ans représentent plus de 59 % des personnes touchées. À ce jour, onze départements et treize districts sanitaires sont concernés par la maladie. Parmi les zones affectées figurent notamment les départements Congo-Oubangui, Brazzaville et Pointe-Noire, avec une concentration particulière des cas dans l'arrondissement Lumumba, identifié comme l'un des principaux foyers de l'épidémie dans la ville océane.

Réapparue au Congo en 2024 puis en 2026, la maladie de Mpox constitue une préoccupation majeure pour les autorités sanitaires, d'autant plus que la disponibilité des vaccins demeure inexistante. Deux laboratoires participent actuellement au diagnostic des cas suspects afin de soutenir les efforts de prise en charge.

Une riposte confrontée à plusieurs difficultés

Dans le cadre de la coordination des activités de lutte, les autorités compétentes ont organisé quatre-vingt-sept réunions d'harmonisation et soixante-quatorze réunions de coordination. Ces initiatives visent à améliorer la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la riposte et à renforcer l'efficacité des interventions sur le terrain. Toutefois, plusieurs difficultés persistent, notamment en matière de surveillance aux frontières avec les pays voisins, particulièrement la République démocratique du Congo et l'enclave de Cabinda, en Angola.

Dans certains districts sanitaires, les équipes de terrain déplorent le manque d'ambulances dédiées au transport des malades, l'insuffisance de structures adaptées à leur prise en charge et le manque d'espaces appropriés pour leur isolement. Les acteurs de la riposte soulignent, par ailleurs, la faible disponibilité des médicaments. Face à ces insuffisances, ils préconisent un renforcement de la communication de proximité, précisément à travers une implication accrue des relais communautaires dans la sensibilisation de la population.

Seize cas signalés à Brazzaville

Dans la capitale, les Drs Dimi et Jean Bienaimé Filankembo ont fait état de seize cas de Mpox notifiés. Selon leurs indications, 50 % des districts sanitaires de Brazzaville ont enregistré au moins un cas. Le district sanitaire de Poto-Poto compte quatre cas, celui de Ouenzé trois, et Talangaï un cas. Les acteurs chargés de la sensibilisation expriment également leurs préoccupations face à l'indisponibilité des médicaments qui constitue un obstacle supplémentaire dans la lutte contre la maladie.

Devant tout cas suspect, les professionnels insistent sur quatre réflexes essentiels : isoler, alerter, protéger et accompagner. Ces mesures doivent permettre de limiter les risques de transmission et de faciliter une intervention rapide des services de santé. Pour sa part, Marie Pierre, chargée de la communication au Centre des opérations d'urgences de santé publique, a attiré l'attention sur les dangers de la désinformation dans la lutte contre l'épidémie. *« La désinformation tue la lutte contre le Mpox »*, a-t-elle rappelé, invitant la population à privilégier les informations communiquées par les services sanitaires compétents.

Les lieux publics ciblés par la sensibilisation

Pour toucher un large public, les autorités sanitaires ont identifié plusieurs espaces stratégiques devant accueillir les activités de sensibilisation. Il s'agit des écoles, des marchés, des églises, des points d'entrée du territoire national ainsi que des gares routières. La surveillance concerne aussi le risque de transmission entre les animaux et les humains. Si les animaux sauvages sont connus pour leur rôle dans la transmission du virus, la question d'une éventuelle implication des animaux domestiques doit également être prise en compte dans les dispositifs de surveillance.

Par ailleurs, des caméras thermiques ont été installées à certains points stratégiques pour contribuer au contrôle sanitaire. Ces mesures interviennent dans un contexte marqué par l'extension géographique de l'épidémie, initialement signalée dans le département de la Likouala, avant d'atteindre ceux de Brazzaville et de Pointe-Noire.

À travers cette mobilisation des délégués des districts sanitaires et des relais communautaires, les autorités entendent intensifier la prévention et freiner la propagation du Mpox. Toutefois, l'efficacité de cette riposte reste étroitement liée au renforcement des moyens logistiques, à la disponibilité des médicaments et des vaccins, ainsi qu'à l'engagement de la population dans le respect des mesures de prévention.

Fortuné Ibara

SOUVERAINETÉ SANITAIRE

L'Afrique veut produire ses vaccins

De Kigali à Lusaka, le continent accélère sa stratégie d'autonomie pharmaceutique. La mise en place de sept comités scientifiques de l'Agence africaine du médicament (Ama) et du projet zambien d'une usine de vaccins contre le choléra illustrent une même ambition : réduire la dépendance aux importations, harmoniser les normes et construire une industrie sanitaire africaine. Mais entre annonces, capacités industrielles et autorisations réglementaires, le chemin reste long.

L'Afrique veut sortir de la dépendance pharmaceutique et les signaux se multiplient. Le 26 octobre dernier, à Kigali, au Rwanda, sept comités d'experts de l'Ama ont prêté serment. Quelques jours plus tard, le projet d'une unité de production de vaccins contre le choléra en Zambie, avec un partenariat chinois, est venu donner une traduction industrielle à cette ambition. Deux initiatives différentes, mais une même bataille stratégique : faire de la santé un pilier de la souveraineté économique du continent. À Kigali, l'Ama franchit une étape institutionnelle importante. Les sept comités couvrent notamment l'évaluation des vaccins et des produits biologiques, la surveillance des essais cliniques, les dispositifs médicaux et les technologies émergentes de diagnostic. Leur mission : analyser les données médicales, contribuer à l'inspection des sites de fabrication et produire des avis scientifiques destinés à éclairer les décisions des autorités de régulation. Pour sa directrice générale, la Dre Delese Mimi Darko, il ne s'agit pas d'une simple inauguration administrative. *« Nous mettons en place les structures scientifiques qui permettront à l'Ama de remplir son mandat et d'appuyer les décisions réglementaires à l'échelle du continent »*, souligne-t-elle. L'agence entend coordonner les compétences et renforcer la confiance dans les procédures communes, sans se substituer aux autorités nationales.

55 marchés, un défi de fragmentation

C'est précisément l'un des obstacles majeurs à l'émergence d'une industrie pharmaceutique africaine : la fragmentation réglementaire. Avec cinquante-cinq États, des procédures d'homologation et des normes parfois différentes, les industriels doivent affronter une multiplicité de marchés qui complique les investissements, la production à grande échelle et la circulation des produits. Selon Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine pour l'Ama, l'harmonisation peut changer la donne. L'objectif n'est pas de multiplier les unités de fabrication identiques dans chaque pays, mais de faire émerger des pôles régionaux d'excellence capables de produire pour plusieurs marchés. Une logique de complémentarité industrielle qui pourrait favoriser les économies d'échelle et rendre les investissements plus attractifs. L'urgence est considérable. Selon les données rappelées dans le reportage de Radio France internationale, l'Afrique importe près de 99 % de ses vaccins et plus de 70 % de ses médicaments. La pandémie de Covid-19 et les pénuries qui l'ont accompagnée ont révélé le coût stratégique de cette dépendance.

La Zambie passe à l'étape industrielle

Le projet annoncé en Zambie illustre cette volonté de changement. La première phase, évaluée à 24 millions de dollars, prévoit une unité de remplissage et de conditionnement de vaccins oraux contre le choléra dans la zone économique de Lusaka South. La capacité annoncée pourrait atteindre 20 millions de doses par an, dont la moitié destinée au marché zambien et l'autre à l'exportation, sous réserve des autorisations nécessaires. Une nouvelle société, Zamvax, doit piloter le projet. Elle sera détenue à 60 % par l'organisme public zambien IDC et à 40 % par le partenaire chinois Jijia. Les promoteurs envisagent ensuite une diversification vers les vaccins pédiatriques et vétérinaires. Mais ces perspectives restent conditionnées aux financements et aux validations réglementaires. Le contexte sanitaire donne tout son sens à cette initiative. La Zambie a enregistré plus de 20 000 cas de choléra et près de 700 décès pendant l'épidémie de 2023-2024. Disposer de capacités locales de production et de conditionnement pourrait contribuer à mieux anticiper les urgences, sous réserve d'une chaîne d'approvisionnement fiable et d'une qualité certifiée.

Pour l'Afrique centrale, une opportunité à saisir

L'Union africaine s'est fixé un objectif ambitieux : produire localement 60 % des vaccins nécessaires au continent d'ici à 2040. Pour l'Afrique centrale, cet horizon doit susciter une réflexion stratégique. La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ne peut rester spectatrice d'une recomposition industrielle qui touche directement sa sécurité sanitaire. Mais la souveraineté pharmaceutique ne se décrète pas. Elle exige des investissements durables, des laboratoires de contrôle, des compétences spécialisées, des financements, des transferts de technologie et des normes rigoureuses. Elle suppose également de distinguer le remplissage et le conditionnement de vaccins de la fabrication complète des principes actifs et des produits biologiques. De Kigali à Lusaka, l'Afrique pose ainsi les premières pierre d'une nouvelle architecture sanitaire. Le véritable test ne sera pas le nombre de comités créés ni celui des usines annoncées, mais la capacité du continent à produire des médicaments et des vaccins sûrs, accessibles et compétitifs. Car dépendre de l'extérieur pour se soigner, c'est aussi laisser à d'autres une partie du contrôle de sa sécurité nationale.

Noël Ndong

AVIS DE RECRUTEMENT

La Ferme Agrofab-Pidoul à Kombe (LOUA) recherche en urgence :

1-Porcher

1-Gardien

1-Pisciculteur

1-Cuniculteur

1-Chauffeur gros véhicule et un (1) Maraîcher

Experience souhaité appelé le ; (00424) 06 662 31 24 / 05 723 37 59

COP31

L'Afrique réclame le financement de la protection du bassin du Congo

À Antalya, sept pays africains montent au front contre l'injustice climatique. De la Côte d'Ivoire aux Seychelles, du Mali au Rwanda, en passant par le Gabon, leurs dirigeants réclament des financements accessibles, prévisibles et à la hauteur des dégâts subis. Au cœur de cette bataille : le bassin du Congo, deuxième grand massif forestier tropical de la planète, dont la contribution à l'équilibre climatique mondial ne peut plus rester sans juste contrepartie.

Le message est clair : l'Afrique ne veut plus se contenter de promesses. Elle réclame des financements, des investissements et des mécanismes de solidarité capables de transformer les engagements climatiques en résultats tangibles. Le 12 novembre, à la COP31 organisée à Antalya, en Türquie, les représentants de sept pays africains ont interpellé les nations développées sur leur responsabilité financière envers les États les plus vulnérables. Derrière leurs interventions, une même dénonciation : le continent contribue faiblement au réchauffement mondial, mais en paie lourdement le prix. Sécheresses, dérèglement des saisons, inondations, dégradation des terres et pertes agricoles fragilisent les économies et les conditions de vie des populations. Pour ces dirigeants, la justice climatique ne peut être un simple principe diplomatique. Elle doit se traduire dans les budgets. Le vice-président ivoirien, Tiémoko Meyliet Koné, a rappelé que l'irrégularité des saisons menace directement les récoltes, les revenus et l'avenir des familles. La Côte d'Ivoire entend réduire ses émissions de 33 % d'ici à 2035 par rapport au scénario de référence, mais refuse que la transition écologique se fasse au détriment de son développement. Aux Seychelles, le vice-président Alix Sébastien Pillay a placé la question sur le terrain de la survie des petits États insulaires. Pour ces pays particulièrement exposés aux catastrophes naturelles, les promesses doivent devenir des ressources rapidement mobilisables. *« Les engagements doivent se traduire en ressources »*, a-t-il insisté.

Bassin du Congo : le paradoxe des gardiens de la planète

C'est toutefois l'intervention du vice-président gabonais, Hugues Alexandre Barro Chambrier, qui donne à cette séquence une dimension stratégique particulière pour l'Afrique centrale. Son plaidoyer pose une question fondamentale : pourquoi les pays qui préservent des écosystèmes essentiels à la régulation du climat mondial devraient-ils supporter seuls le coût de cette responsabilité ? Le bassin du Congo est au centre de cette équation. Deuxième grand massif forestier tropical après l'Amazonie, il constitue un réservoir majeur de biodiversité et joue un rôle déterminant dans les équilibres écologiques mondiaux. Ses forêts, ses tourbières, ses cours d'eau et ses écosystèmes rendent des services environnementaux qui dépassent largement les frontières des pays où ils se trouvent. Pour le Gabon, comme pour les autres États du bassin du Congo, protéger ce patrimoine implique des coûts : surveillance des forêts, lutte contre la déforestation, restauration des terres, préservation de la biodiversité et accompagnement de la population riveraine. Or, les bénéfices de cette protection sont mondiaux, tandis que les charges financières restent largement nationales. Le paradoxe est donc politique et économique : l'Afrique centrale contribue à protéger l'équilibre écologique de la planète, mais ne bénéficie pas encore d'une rémunération à la hauteur de cet effort.

« La justice climatique exige que les nations qui contribuent à préserver l'équilibre écologique de la planète ne supportent pas seules le coût de cette responsabilité », a déclaré Hugues Alexandre Barro Chambrier. Il réclame des financements prévisibles et équitables, un accès simplifié aux ressources concessionnelles et une juste valorisation des services rendus par les forêts et les autres écosystèmes. Le lancement, avec la République du Congo, d'une décennie de boisement et de reboisement soutenue par les Nations unies s'inscrit dans cette volonté de faire de la restauration des écosystèmes un engagement de long terme.

De la promesse financière à la souveraineté économique

Les autres interventions africaines convergent vers la même exigence. Le Zimbabwe, par la voix de son vice-président Constantino Chiwenga, réclame des financements nouveaux, additionnels, prévisibles et suffisants. Il défend une transition énergétique qui ne condamne pas les pays africains à rester de simples fournisseurs de matières premières, mais leur permette de transformer localement leurs ressources, de créer des emplois et de développer leur industrie. Le Premier ministre bissau-guinéen, Ilídio Vieira Té, pour sa part, a dénoncé une menace directe contre le développement et la souveraineté des pays vulnérables. Au Rwanda, Justin Nsengiyumva a demandé que les projets soient évalués sur leur mérite plutôt que sur leur localisation, soulignant que le plan climatique national nécessiterait 12 milliards de dollars d'investissements d'ici à 2035. Le Mali, enfin, a rappelé la responsabilité historique des grands émetteurs face à la désertification, aux sécheresses et à la dégradation des sols. Son Premier ministre, Abdoulaye Maïga, a plaidé pour des ressources destinées à restaurer les terres et les cours d'eau, ainsi qu'au développement de l'énergie solaire. Au-delà de la diversité de leurs situations, ces sept pays défendent une même ligne : le financement climatique ne doit pas devenir une nouvelle dette imposée aux économies déjà fragilisées.

L'Afrique centrale face à une bataille décisive

Pour les pays du bassin du Congo, l'enjeu dépasse la seule préservation des forêts. Il touche la capacité de transformer un capital écologique exceptionnel en levier de développement, d'industrialisation verte et de souveraineté financière. Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, Centrafrique et Guinée équatoriale ont intérêt à porter une position régionale plus structurée sur la valorisation des services écosystémiques, le financement de l'adaptation, la protection des tourbières et la rémunération de la conservation forestière. La question n'est plus seulement de savoir comment protéger le deuxième massif forestier tropical de la planète. Elle est de déterminer qui finance cette protection, selon quels mécanismes et avec quelles retombées pour la population qui vit au quotidien au contact de ces écosystèmes.

À Antalya, l'Afrique réclame une solidarité climatique qui ne soit plus une déclaration d'intention. Pour le bassin du Congo, le véritable défi est désormais de convertir son importance écologique mondiale en reconnaissance financière, en investissements productifs et en bénéfices concrets pour sa population. Protéger le patrimoine naturel de la planète ne peut plus signifier financer seul une responsabilité qui profite à tous.

Noël Ndong

PSIPJ

LA BANQUE MONDIALE

AVIS A DEMANDE DE COTATION
N° « 005/S/DC/MASAH/PSIPJ-UGP/2026 »
DEMANDE DE COTATION POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE CHARGE D'ASSURER L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES VEHICULES DE L'UGP DU PSIPJ

République du Congo
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes
Crédit N0 71140-CG
N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : CG-PSIPJ-265-S-DC-2026

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire chargé d'assurer l'entretien et la maintenance des véhicules de l'UGP du PSIPJ.

2. L'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des prestations d'entretien et de maintenance des véhicules de l'UGP du PSIPJ.

3. La procédure de passation de marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5 de l'ANNEXE XII du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2026 ».

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ) et prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-après : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville ; Tél : (+242) 06.135.90.90, E-mail : cpm@psipj.com de 9 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu gratuitement par les candidats intéressés en version papier ou électronique auprès de l'UGP du projet PSIPJ ou par mail aux adresses ci-dessous.

6. Les offres doivent être déposées sous pli fermé comprenant trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et une (01) clé USB, le tout placé dans une même enveloppe.

L'enveloppe devra porter clairement la mention :

« Demande de cotation pour la sélection d'un prestataire d'un prestataire chargé d'assurer l'entretien et la maintenance des véhicules de l'UGP du PSIPJ. »

Les dossiers devront être soumis au plus tard le lundi 30 novembre 2026 à 12 heures précises (heure de Brazzaville) à l'adresse ci-dessous. L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 12 heures 30 minutes, dans les locaux de l'Unité de Gestion du projet PSIPJ, et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées

7. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, les soumissionnaires devront joindre à leurs offres, les pièces administratives suivantes en cours de validité :

•Leur numéro d'Identification Unique (NIU) ;
•Le SCIEN et le SCIET
•Leur attestation de registre du commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
•La patente 2026 ;
•Le certificat de non-redevance fiscale ;
•Un certificat de non-faillite ;
•Un certificat de moralité fiscale ;
•L'attestation de non-imposition ;
•Le quitus de la CNSS ;
•La Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE).

8. Les offres resteront valables pendant soixante jours (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les prestations se feront à Brazzaville. Le prestataire retenu devra assurer l'ensemble des services de l'entretien et la maintenance des véhicules de l'UGP du PSIPJ pendant une période de huit (08) mois calendaires, à compter de la date de signature de la lettre de marché.

9. L'UGP-PSIPJ se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).

Adresse : sis dans l'enceinte de la forêt de la patte d'Oie, derrière le tennis Club de Brazzaville, quartier Diata, Arrondissement 1 Makélékélé-Brazzaville

Numéro de téléphone : (+242) 06.135.90.90

Adresse électronique : cpm@psipj.com

Fait à Brazzaville, le 12 novembre 2026
Le Coordonnateur
Antoine Régis NGAKEGNI

AFRICAN CUP DE JUDO

Moisson abondante pour les Diables rouges

Les judokas congolais ont signé un parcours remarquable au terme d'African Cup juniors et cadets de judo, qui s'est disputée du 6 au 7 novembre à Yaoundé au Cameroun. Les jeunes athlètes des Diables rouges ont fait carton plein en décrochant 17 médailles, dont 7 en or, 6 en argent et 4 en bronze.

De retour le 9 novembre dans la capitale congolaise, la délégation a reçu un accueil chaleureux. Les médaillés ont été accueillis en grande liesse à leur arrivée par les responsables de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-DA), conduite par son président Neyl Francis Ata Assiokarah, aux côtés des fans et des représentants du ministère des Sports, venus saluer cet exploit.

Les espoirs congolais ont brillé de mille feux sur les tatamis camerounais, s'illustrant à la fois chez les juniors et chez les cadets. Ils ont occupé la deuxime place au classement général sur les deux catégories. Chez les juniors, Mankala Oyilantama Chance Symphora (-52 kg), Mpenaya Jhoey Joseph (-60 kg), Itoua Rostand (-73 kg) ont reçu des médailles en or. En argent, ce sont Abomi Otora Triphene Choua (-48 kg), Pea Juldia Florence (-52 kg), Mbamba Rabby Parker (-60 kg), Nkaya Biensa Emmanuel Héritier (-81 kg), Aka Pavie Rodney (+100 kg). Les médailles de bronze ont été remportées par Mabiala Rosine Titi (-57 kg).

Du côté des cadets, les athlètes Mpenaya Jhoey Joseph (-60 kg), Nkou Niringa Théorel (-55 kg), Alounga Christ (-66 kg), Itoua Rostand (-73 kg) ont glané de l'or tandis que Mankala Oyilantama Chance Symphora (-52 kg) a encore brillé grâce à la médaille d'argent. Mbemba Rabby Parker (-60 kg), Abomi Otora Triphene Choua (-48 kg), Aka Pavie Rodney (+100 kg) ont, à nouveau, défendu le Congo avec les médalles de bronze.



Les champions d'Afrique à leur arrivée à Brazzaville/Adiac

Malgré les difficultés rencontrées avant et pendant la compétition, avec un périple en bus de près de 2000 km reliant Brazzaville à Yaoundé, la détermination a payé. Interrogée sur son parcours jalonné d'une médaille d'or et d'une médaille d'argent, l'une des athlètes vedettes de la sélection est revenue sur l'intensité de ses combats, notamment en demi-finale face à une redoutable adversaire locale. *« Le combat n'était pas facile parce que l'autre s'est entraîné et moi de mon côté aussi j'ai fait autant. C'était en demi-finale face à une Camerounaise devant son public. Grâce à ma détermination, j'ai pu remporter cette victoire et me sentir très bien après pour avoir décroché cette médaille d'or »*, a indiqué Mpenaya Jhoey Joseph.

Le président de la Fécoju-Da, Neyl Francis Ata Assiokarah, a exprimé toute son émotion face à ce sacre historique acquis au bout de l'effort et demandé aux autorités sponsors d'avoir un regard sur les judokas. *« Aujourd'hui, le plaisir est partagé avec tous les Congolais et tout le monde sportif. Je ne peux qu'être heureux en tant que président. C'est vrai qu'on a traversé des moments très difficiles pour la préparation de cette Coupe africaine, notamment avec le déplacement de Brazzaville à Yaoundé en bus où les enfants ont parcouru près de 2000 km. Mais aujourd'hui, tout le monde a la joie au cœur. Je tends la main aux autorités, aux sponsors et à nos partenaires pour venir appuyer la Fédération congolaise de judo. Je demande à notre tutelle de nous accorder l'accès au site de Kintélé pour la préparation de nos athlètes, ce qui nous permettra de faire encore mieux. Pour l'avenir, nous visons deux grands événements en 2027»*, a-t-il déclaré. Une dynamique victorieuse qui confirme le potentiel immense de la jeunesse congolaise sur la scène internationale et appelle désormais à un accompagnement structurel renforcé.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 12e journée

Clermont bat Rodez 1-0. Allan Ackra est resté sur le banc auvergnat, alors que Raphaël Lipinski et Loni Laurent Quenabio étaient tous deux titulaires dans le camp ruthénois.

Sans Tylel Tati, convalescent, Nantes l'emporte 2-0 à Pau. Notons la présence, sans jouer, d'Enzo Mongo sur le banc des Canaris.

Toujours privé de César Obongo, opéré de la cheville fin août, Dijon bat le Red Star 1-0. Les Franciliens se déplaçaient sans Josué Escartin, non retenu.

Dunkerque balaye Guingamp (3-0), sans Lenny Dziki Loussilaho, resté sur le banc.

Montpellier s'incline à domicile face à Metz (2-3). Titulaire en défense centrale, Yael Mouanga est malheureux sur le deuxième but messin : il dévie du talon le tir de Pandore dans son propre but (43e min).

Pourtant réduit à dix à la 35e minute, Nancy bat Sochaux 1-0 et prend la tête du classement. Titulaire au poste de latéral droit, Nehemiah Fernandez a été averti dès la 18e minute. Cela ne l'a pas empêché de livrer un match solide (Six duels remportés, quatre dégagements, trois récupérations, 63 ballons touchés, un tir du gauche au ras du poteau).

Géorgie, 32e journée, 1re division

La lente agonie de Dila Gori continue avec sa défaite à domicile face au Dinamo Tbilissi (0-2). Titulaire, Romaric Etou a été remplacé à la 64e à 0-2. A quatre journées de la fin, le vice-champion est 6e à 18 points du podium et 9, seulement, de la zone de relégation.

Israël, 10e journée, 1re division

L'Hapoël Tel Aviv prend les trois points à Beer Sheva (1-0). Avec Fernand Mayembo titulaire et capitaine. L'Hapoël est désormais premier avec huit victoires, une défaite et un nul.

Portugal, 10e journée, 2e division

Torreense s'incline à domicile face à Leiria (2-3). Sans Jérémy Mounsesse, absent du groupe.

Ukraine, 12e journée, 1re division

Le Dinamo Kiev rapporte un point de son déplacement chez le Shakhtar (0-0). Remplaçant, Pierre Mounguengue est entré à la 71e. La quatrième apparition, pour 95 minutes de jeu, de l'ancien Parisien en championnat ukrainien.

Bulgarie, 13e journée, 1re division

Nouvelle défaite, la septième de la saison, pour le Lokomotiv Sofia, plus que jamais lanterne rouge du classement avec neuf points. Ryan Bidounga et ses co-équipiers chutent chez le Septemvri Sofia 0-1. L'international congolais est surpris sur le but adverse (49e min).

Espagne, 11e journée, 3e division, groupe 2

Huesca s'incline à Saragosse (0-2).



Kévin Monzialo a encore été décisif pour Den Bosch/DR

Sur l'ouverture du score, Yann Kembo rate sa relance qui échoue dans les pieds de Jardi, passeur décisif pour Delgado (23e min).

Grèce, 10e journée, 1re division

Jordi Mboula était titulaire lors du succès de Kifisia à Volos (3-1). Remplacé à la 62e minute, à 1-1.

Hongrie, 13e journée, 1re division

Zalaegerszeg chute à Paks (1-2), sans Queyrell Tchicamboud, absent du groupe.

Italie, 11e journée, 1re division

Encore un revers pour Sassuolo, largement battu à la Roma (0-3), sans Darryl Bakola, resté sur le banc.

Italie, 13e journée, 3e division, groupe B

Retour de Digne Pounga dans le groupe de la réserve de l'Atalanta Bergame, après trois matches de suspension. Les Lombards battent la Reggiana 4-3.

Norvège, 26e journée, 1re division

Mark Mampassi n'est pas entré en jeu lors du carton de Rosenborg face à Start (4-1).

Pays-Bas, 14e journée, 2e division

Den Bosch est tenu en échec par la réserve d'Utrecht 1-1. Titulaire, Kévin Monzialo a encore fait parler sa vista-sa talonnade pour Karlsson Grach, illégalement stoppé à l'entrée de la surface à la 11e minute. Un régal. Sur le coup-franc qui en découle, l'ancien Havrais trouve le petit filet. Il manque de lucidité face au but à la 58e minute, mais c'est finalement lui qui sert Hoffman pour l'ouverture du score à la 74e. Le ballon étant dévié par un défenseur, il n'est pas comptabilisé, par la ligue néerlandaise, comme une passe décisive. Son compteur reste donc à deux buts et sept assistances.

Pays de Galles, 16e journée, 1re division

Offrande Zanzala est resté sur le banc lors du revers de Caernarfon à Penybont (0-2).

Camille Delourme

MUSIQUE

Patrouille des stars en concert le 4 décembre à Makosophie

Pour débuter en beauté le mois de décembre consacré aux fêtes de fin d'année, l'établissement Makosophie offrira aux mélomanes de la bonne musique un concert live, le 4 décembre, avec le groupe Patrouille des stars de Kévin Mbouandé dans le cadre de la promotion de la musique congolaise.

Dans le cadre de l'exécution du plan d'action 2026 relatif à l'organisation de quarante-huit karaokés et concerts, l'établissement Makosophie organisera, le 4 décembre, le quarante-quatrième concert de l'année, soit 92% des réalisations par rapport aux quarante-huit prévus. Après Patrouille des stars, l'établissement produira le groupe Double Zénith, les princes du roi, dans le cadre de la promotion des jeunes talents. A cet effet, Bienvenu Okoma dit Makosophie invite toutes les couches à venir soutenir ces deux groupes musicaux. Pour sa production, l'orchestre de Kévin Mbouandé «le Nkwembali» interprétera pour les mélomanes les brillants titres de son album «Ligne rouge».

L'organisation de ces spectacles par l'établissement Makosophie vise à renforcer la conservation des valeurs artistiques congolaises qui ont toujours fait leurs preuves depuis des générations, à l'instar des Bantous de la capitale. Pour ce dernier semestre, plusieurs karaokés et concerts ont été organisés à l'établissement Makosophie. Il s'est agi, entre autres, des concerts donnés par 100% Setho, Roga-Roga et son Extra musica, Djoson Philosophe et son Super Nkolo Mboka en hommage à Jean-Paul Pigasse, Kevin Mbouandé et Patrouille des stars à l'occasion de la fête de l'indépendance du Congo, le 15 août dernier, Kadhafi Santos et son groupe, l'orchestre Dolisiana, Les Bantous de la capitale... Les derniers à se produire à Makosophie sont des musiciens français formés et accompagnés par le groupe Super Nkolo Mboka de Djoson Philosoph. Ils ont donné, le 24 octobre dernier, un concert intitulé «Bolingo ya rumba» musique live. D'autres karaokés et concerts sont prévus au mois de décembre.

Promoteur culturel, Bienvenu Okoma a profité de l'occasion pour souhaiter une prompte guérison aux artistes musiciens malades. *« Je les encourage, ils doivent préparer la relève. C'est une question que l'on doit inscrire parmi les priorités. C'est un objectif de premier rang qui est non seulement une priorité des artistes mais aussi celle de l'environnement culturel congolais. Aujourd'hui, le constat est amer. Depuis la nuit des temps jusqu'en 2000, nos artistes étaient au point, mais de nos jours, la crème de nos artistes est rattrapée par le poids de l'âge ou par des problèmes involontaires de santé. A ce titre, ces artistes sont priés d'assurer la relève. Je sollicite une attention particulière du ministère en charge de ces questions pour préserver ce patrimoine culturel en s'appuyant sur l'encadrement multiforme de la relève de notre pays dans le domaine concerné»,* a-t-il signifié.



Celui qui a décidé de faire de la promotion de la musique congolaise son cheval de bataille a un profil polyvalent caractérisé par une double expertise : la rigueur dans la gestion financière et la passion du management culturel. En effet, avant de se consacrer pleinement à l'entrepreneuriat, Bienvenu Okoma a bâti une expérience rigoureuse dans le monde corporatif. Douze ans d'expérience dans des domaines de la comptabilité financière, du contrôle de gestion, de l'audit interne, et de la gestion des achats et moyens généraux, quatre ans de responsabilités au sein de l'administration d'une compagnie aérienne.

Administrateur-gérant de Makosophie depuis février 2020, parallèlement à ses compétences techniques, Bienvenu Okoma est une figure du mécénat à Brazzaville. A travers sa structure, il met en valeur les talents des artistes musiciens congolais, faisant de lui un impacteur majeur sur la scène culturelle congolaise.

Bruno Zéphirin Okokana

PRACAC

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° : 001/F/AOI/MEPSP/UGP-PRACAC/2026

(Processus à Deux Enveloppes, sans Préqualification)

POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) BATEAUX POUR L'APPUI INSTITUTIONNEL AU MEFVN ET LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PRACAC DANS LES LOCALITES DE BETOU, IMPFONDO ET MOSSAKA

Mesdames, Messieurs,

1. Les Gouvernements de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour la mise en œuvre des activités du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements dans le cadre du marché relatif à « l'Acquisition de deux (02) bateaux pour l'appui institutionnel au MEFVN et le suivi de la mise en œuvre du PRACAC dans les localités de Bétou, Impfondo et Mossaka ».

2. Le Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'Acquisition de deux (02) bateaux pour l'appui institutionnel au MEFVN et le suivi de la mise en œuvre du PRACAC dans les localités de Betou, Impfondo et Mossaka en un lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et septembre 2025 » de la Banque Mondiale, et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (heure locale) auprès de l'Unité de Gestion du PRACAC et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent mille (100 000) Francs CFA). La méthode de paiement sera par chèque d'un établissement de crédit ou banque de second rang ou au compte ci-après : IBAN CG39 3001 9100013 7141 07220 253 domicilié à la Banque Postale du Congo à Brazzaville.

6. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger ou acheminé à domicile localement.

7. Les Offres doivent être remises à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 19 janvier 2027 à 12 heures 00 minutes, (heure du Congo Brazzaville). La soumission d'offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 19 janvier 2027 à 12 heures 30 minutes. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

8. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : T = 50% et pour le coût de l'Offre : F= 50%.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie d'Offre, dont le modèle est indiqué dans la section IV.

10. Veuillez bien noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Agence d'exécution : Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC)
Adresse : rue Duplex n° 12 – Secteur Blanche Gomez Congo/Brazzaville,
Brazzaville - République du Congo
Numéro de téléphone : (+242) 05 206 29 15/ (+242) 06-931-00-10
Adresse électronique : pracaccongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 11 novembre 2026
Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU

LITTÉRATURE

Trois romans d'Olivier Tselé Moulebou présentés au public

A l'occasion de la Journée internationale de l'écrivain africain célébrée le 7 novembre, à Pointe-Noire trois livres de l'auteur Olivier Tselé Moulebou, notamment «L'espoir de la mer», , «Vie hypothéquée» et «Dans les coulisses d'une tragédie» ont été présentés au musée Cercle africain. Leur critique litteraire a été faite par les écrivains Nicole Mballa et Hugues Eta.

Après plusieurs années d'interruption pour des raisons diverses, la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire a renoué avec sa vieille tradition d'honorer un auteur, lors de la Journée internationale de l'écrivain africain. Ainsi, pour cette édition, Olivier Tselé Moulebou a été mis en lumière à travers ses derniers ouvrages. «Nous célébrons la Journée internationale de l'écrivain africain sur le thème national «Le rôle de la littérature congolaise dans la valorisation de l'industrie touristique». Au cours de cette journée, nous rendons hommage à la plume, à la mémoire et à l'engagement de l'Afrique et du Congo. La littérature, patrimoine vivant, demeure le socle de notre identité culturelle et un facteur de notre rayonnement », a dit Armel Melanchton Ngama, directeur départemental par intérim du Livre et de la Lecture de Pointe-Noire.

« L'espoir de la mer » d'Olivier Tsélé Moulebou est un roman publié en 2019 aux Éditions Publiwiz. C'est l'histoire de deux jeunes gens qui décident de tenter une aventure en empruntant la voie périlleuse de la traversée de la méditerranée



Olivier Tselé Moulebou répondant aux questions du public lors de la présentation de ses ouvrages/Adiac

par embarcation. En effet, les deux jeunes gens ont nourri le rêve d'aller vivre en Europe comme le font de milliers d'Africains, motivés par le slogan «Mourir sans voir Paris est un péché ». Seulement, ce qui devrait être un eldorado pour eux s'est transformé en véritable cauchemar. Drames, émotions diverses, tragédie, regrets…ont été leur quotidien. L'entêtement, la méprise des conseils des autres, la témérité dont font parfois preuve les humains dans certaines situations ont été mis à nu par Hugues Eta, le critique littéraire.

Publié chez Le lys Bleu en février 2018, le roman «La vie hypothéquée», avec 208 pages reparties en onze chapitres, met au centre Sancho, un personnage mythique. Son histoire se fait remarquer par le chemin que prend la réalisation d'une prophétie, celle de rencontrer un homme blanc par lequel son bonheur était censé arriver. Cependant pour y arriver, Sancho vécut des tribulations. La vie rêvée pour lui au contact de la personne qui devait transformer sa vie a vite tourné en drame, humiliations et émotions indicibles. Des faits troublants, rocambolesques vont malheureusement jalonner sa vie qui ne fut pas de tout repos. En faisant la critique littéraire de ces deux ouvrages d'Olivier Tselé Moulebo, Hugues Eta a dit qu'une constance revient dans les écrits de l'auteur. L'attachement à sa mère sans oublier les voyages ou les sciences, notamment la chimie, discipline qu'il a étudiée pendant ses études supérieures.

« Dans les coulisses d'une tragédie », troisième ouvrage de l'auteur publié aux Editions Publiwiz, deux jumeaux, Yima et Youmou, sont séparés par la guerre qui sévit dans leur ville natale. Yima se retrouve avec sa tante dans un camp de réfugiés, pendant que Youmou est récupéré par une âme généreuse qui l'emmène dans un monastère. Dans le camp des refugiés, Yima est violée par deux soldats. Des années plus tard, les jumeaux se rencontrent et vont vivre un amour incestueux qui va les emmener jusqu'à la destruction. Ce roman montre comment des drames familiaux intimes sont impitoyablement broyés par les soubresauts politiques et la guerre civile post-électorale. L'exil et le traumatisme : le camp de réfugiés devient le terreau de violences indicibles (Le viol de Yima) qui scellent la damnation psychologique des survivants », a dit Nicole Mballa, la critique littéraire.

« J'écris parce que j'ai un message à faire passer au public. Tant que je serai inspiré, je vais écrire » a assuré Olivier Tselé Moulebou. Les tragédies personnelles vécues en famille, ses périples, sa profession…sont autant de sources d'inspiration pour l'auteur qui est aussi inspiré par les anciens de la littérature congolaise comme Jean Malonga, Sony Labou Tansi, Guy Menga ou Henri Lopes.

Olivier Tselé Moulebou vit à Pointe-Noire. Après avoir suivi en Côte d'Ivoire des études supérieures de chimie, il revient dans son pays natal et s'adonne à l'écriture, son passe-temps favori. La séance de dédicaces des ouvrages a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

ARTS DE SCÈNE

Roneld Gatien Bitsangou rend hommage aux bâtisseurs par la danse

Le danseur-chorégraphe de la Compagnie Kubama, Roneld Gatien Bitsangou, s'est produit récemment à l'Institut français du Congo (IFC) Pointe-Noire avec son spectacle de danse « Tunga ».

«Tunga », en langue kongo, veut dire construire. Construire des édifices, des bâtiments, des infrastructures. « Tunga » est aussi une métaphore de la construction intérieure de l'être humain. Cette création artistique jouée à l'IFC rend hommage aux bâtisseurs, ces hommes et femmes de l'ombre qui, par leur travail, façonnent le visage des villes et honorent leurs peuples.

Pendant près d'une heure sur scène, le danseur a fait étalage de son immense art à travers ses gestuels, ses déhanchements, ses mouvements corporels qu'accompagnaient les sons de l'instrumentiste. Né d'une rencontre directe avec les ouvriers du bâtiment au Congo, « Tunga », pour Roneld, exprime également la curiosité , la révolte et l'admiration face à leurs conditions de travail souvent difficiles. C'est un projet à la fois engagé et poétique qui interroge la notion de construction sous plusieurs angles : ceux du corps, de la parole, des structures physiques, mais aussi du vivre-ensemble.

Ce spectacle qui vit le jour au centre de développement chorégraphique Baning'Art, il ya près de cinq ans, est le fruit de plusieurs mois de recherche, d'observation sur les sites de construction, et d'appropriation des gestes des ouvriers pour en extraire une écriture chorégraphique singulière. « Tunga » trace une histoire physique et sensible, marquée par les luttes, les efforts et les espoirs de celles et ceux qui bâtissent dans des contextes parfois obscurs, où la liberté est fragilisée. Il est un cri dansé, une mémoire en mouvement, une œuvre qui relie le geste de l'ouvrier à celui de l'artiste. *« À travers cette création, je souhaite aborder symboliquement la construction sous toutes ses formes, celles des corps, des pensées, des identités, mais aussi celle de la société. Cette œuvre se positionne comme un appel à la réappropriation de nos imaginaires. Je me sers de la danse pour rendre hommage aux bâtisseurs africains et ouvrir un espace de réflexion sur notre capacité à créer par nous-mêmes, pour nous-mêmes »,* a dit Roneld Gatien Bitsangou.

« Mon engagement artistique ici est profondément humaniste : proposer une œuvre qui porte une parole collective, un élan de solidarité et une volonté de bâtir un futur commun fondé sur la reconnaissance de nos singularités. C'est pourquoi, je reunis pour ce projet différents artistes issus d'horizons divers (République démocratique du Congo, Rwanda, Centrafrique ...). Ce projet devient aussi un laboratoire de dialogues interculturels. À travers la mise en mouvement de nos corps, nous échangeons sur nos réalités respectives et explorons ce que signifie «construire ensemble» *dans un monde en mutation »*, a poursuivi le danseur.



Une scène du spectacle «Tunga» de Roneld Gatien Bitsangou/Adiac

Roneld tient aussi énormément à la Francophonie qui, selon lui, a un enjeu artistique, culturel et symbolique majeur. *« Cette participation permettrait de valoriser la création chorégraphique africaine contemporaine dans un espace international de dialogue, de faire circuler une œuvre francophone engagée, ancrée dans les réalités africaines tout en portant une dimension universelle, et de renforcer les échanges entre artistes, institutions et publics autour des valeurs de partage, de diversité et de transmission »,* a-t-il expliqué.

Avant de suivre le spectacle « Tunga », le public a loué le restitution de la master class « The dance is my life » dirigée par Roneld pendant quatre jours et qui a reuni une dizaines de jeunes danseurs. Elle a eu pour ambition fondamentale de transmettre, partager et stimuler l'expression corporelle et artistique à travers une immersion intensive dans les techniques de la danse contemporaine et traditionnelle. Plus qu'un simple atelier technique, elle a aussi permis d'explorer le mouvement conscient : permettre aux participants (Professionnels comme amateurs) d'affiner la fluidité de leur corps, d'ancrer leurs appuis dans le rythme et de libérer leur gestuelle, développer la créativité scénique : offrir des clés concrètes en matière d'improvisation, d'écoute sensorielle et de direction artistique pour enrichir le jeu d'interprète et la présence sur scène.

Directeur artistique et fondateur de la Compagnie de danse Kubama, Roneld Gatien Bitsangou, dès son jeune âge, a été bercé par l'art. C'est finalement la danse qui va emporter ses aspirations en devenant danseur en 2003 et en participant à des ateliers de danse au Centre culturel français et au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi. Dans sa riche carrière, Il a déjà participé à plusieurs festivals et rencontres culturelles au Congo comme ailleurs dans le monde.

H.B.M.

Allocution du président Denis Sassou N'Guesso à la COP31

• Monsieur le président de la COP31 ;

• Distingués participants ;

• Mesdames, messieurs ;

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude au président Recep Tayyip Erdo an, au gouvernement et au peuple ami de la République de Turquie pour l'accueil chaleureux réservé à ma délégation et à moi-même. La présente Conférence des Parties doit être celle du passage des ambitions à l'action, pour traduire en résultats concrets les engagements pris et non tenus depuis l'Accord de Paris en 2015.

La République du Congo, qui entend prendre toute sa part dans cet effort collectif, célèbre, depuis plus de 40 ans, la Journée nationale de l'arbre chaque année, car protéger la forêt, c'est préserver notre avenir commun. Fort de cette conviction profonde, j'appelle tous les États membres des Nations unies à s'approprier pleinement la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement, dans le cadre d'une gestion durable des forêts, pour la période 2027-2036.

Pour donner corps à cet engagement, la République du Congo a célébré sa Journée nationale de l'arbre, le 6 novembre 2026,



en plantant près de 200 000 arbres, marquant ainsi le lancement concret de cette Décennie. J'invite les États à s'inscrire dans cette dynamique car chaque arbre planté et chaque écosystème restauré constituent un investissement dans notre avenir. C'est dans cette perspective que je préside la Commission Climat du bassin du Congo.

Son instrument financier, le Fonds bleu pour le bassin du Congo, porte l'ambition d'une économie durable, fondée sur la valorisation des ressources forestières, hydriques et aquatiques et le développement des énergies renouvelables. La République du Congo poursuivra ses engagements à travers sa contribution déterminée au niveau national, en conciliant la réduction des émissions, l'adaptation aux changements climatiques et la sécurité alimentaire, pour une planète préservée, au service des générations futures.

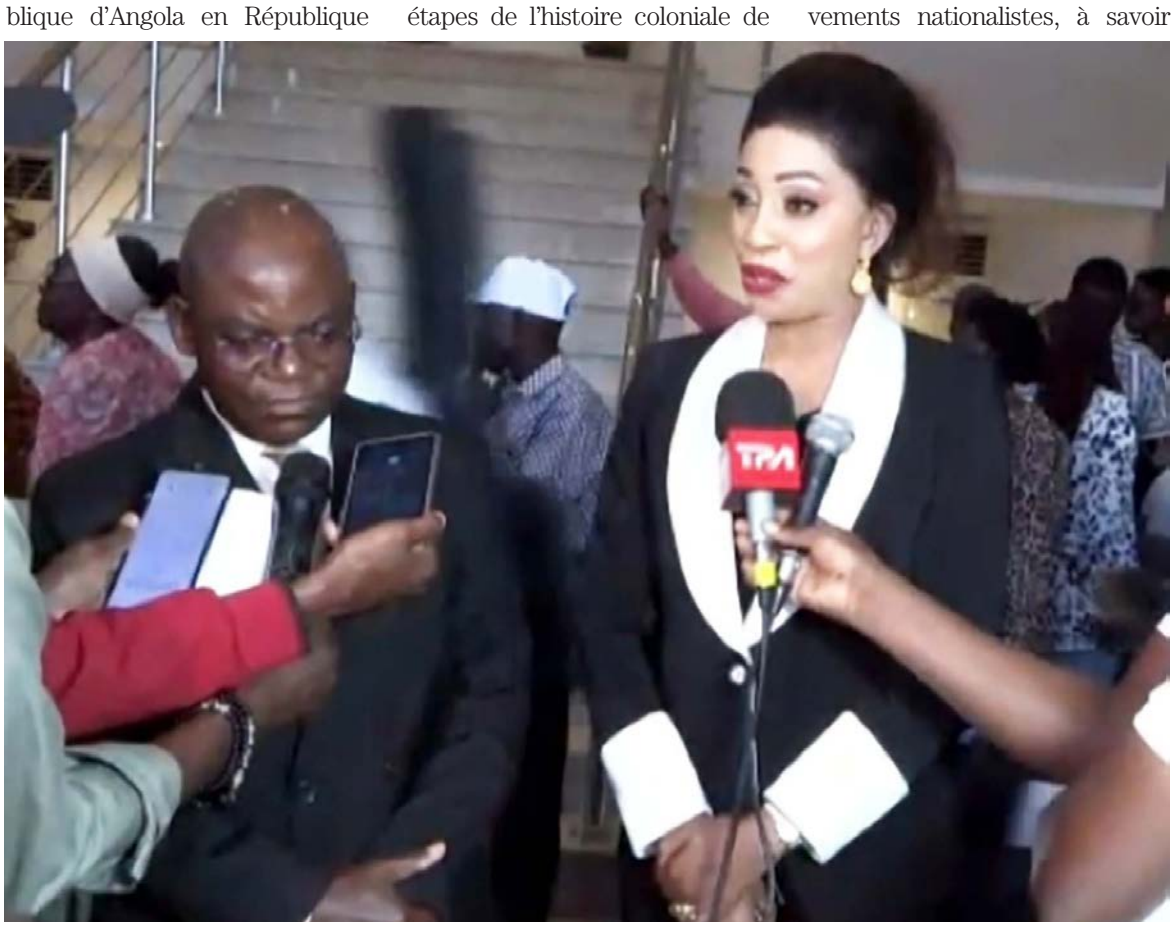
Je vous remercie.

CÉLÉBRATION

L'histoire de l'Angola sur grand écran au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Le 11 novembre de chaque année, l'Angola célèbre l'anniversaire de son indépendance conquise en 1975. A l'orée de cette célébration, un film a été projeté le 9 novembre dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, retraçant l'histoire de ce pays, en présence du corps diplomatique en République du Congo et des amis de la République d'Angola.

La soirée a été un véritable moment de mémoire pour les hôtes de l'ambassadeur de la République d'Angola en République du Congo, Vicente Muanda, également doyen du corps diplomatique, de revisiter les grandes étapes de l'histoire coloniale de ce pays qui est parmi les derniers à conquérir sa souveraineté internationale, après que les mouvements nationalistes, à savoir le MPLA, le FNLA et l'Unita ont mené une guerre armée de 1961 à 1974 pour le libérer.



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza livrant ses impressions à l'issue de la cérémonie/Adiac

Pour le diplomate angolais, la projection de ce film au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, précédant la soirée du 11 novembre, a été un symbole historique vu ce que représente cette institution muséale. *«C'est le commencement de la fête de l'indépendance qu'on va célébrer le 11 novembre. Nous allons totaliser 51 ans d'indépendance. Donc il fallait montrer un peu ce que nous sommes en train de faire en Angola. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est une place historique au Congo. Et comme la célébration est historique, nous avons souhaité le faire ici. J'espère que le 11, nous serons encore ensemble»*, a indiqué l'ambassadeur d'Angola.

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a salué cette démarche qui contribue à la valorisation de l'histoire de l'Angola. *«Quand on voit toutes ces constructions, on comprend que la plus grande a été la construction de l'esprit, de la mémoire, comme on a pu le constater avec tous les grands monuments, les musés. Ensuite, bien entendu, toutes ces infrastructures qui contribuent aujourd'hui, cela va sans dire, au développement de l'Angola»*, a souligné Bélinda Ayessa.

Des diplomates présents à la soirée ont estimé que cette présentation vidéo a été excellente, du fait qu'ils ont vu à la fois toute la modernité de l'Angola, toutes les traditions ainsi que la nature absolument merveilleuse de ce pays. D'autres encore ont pensé que le peuple angolais a fait un lourd sacrifice pour pouvoir arracher son indépendance, d'où aujourd'hui le pays est devenu ce qu'il est.

Notons qu'une exposition photographique s'est tenue dans la galerie du mémorial où plusieurs photos ont illustré l'apogée de cette période historique de l'Angola. Une manière de raviver la mémoire collective et de rappeler le sacrifice consenti par le peuple angolais, treize ans durant, suite à la guerre armée des mouvements nationalistes: le MPLA, le FNLA et l'Unita, de 1961 à 1974, pour conquérir leur indépendance.

Bruno Zéphirin Okokana